



2 rue Jules Verne
85250 Saint-Fulgent
Tél. 02 51 43 81 61
contact@cfulgent-essarts.fr
www.cfulgent-essarts.fr

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2021

BAZOGES-EN-PAILLERS • LES BROUZILS
CHAUCHÉ • CHAVAGNES-EN-PAILLERS
ESSARTS EN BOCAGE • LA COPECHAGNIÈRE
LA MERLATIÈRE • LA RABATELIÈRE
SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE • SAINT-FULGENT



Edito

PAR

Jacky Dallet

**PRÉSIDENT DE LA
COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS DE
SAINT-FULGENT - LES ESSARTS**



Bonjour à tous,

Ce nouveau rapport d'activités est comme chaque année la traduction de l'activité et de l'actualité de notre Communauté de communes. Un document qui se veut, par son exhaustivité, un véritable support d'informations pour les habitants, mais aussi pour tous les élus de notre territoire.

Ce rapport 2021 est le premier de cette mandature 2020-2026 établi sur un exercice complet.

Rappelons que cette année a tout d'abord été marquée par la crise sanitaire, avec un retour progressif à la normale, où après des confinements qui avaient bousculé l'organisation de notre quotidien, notre collectivité a su, avec ses élus, ses collaborateurs, ses partenaires, poursuivre ses missions, assurer la continuité de ses services, élaborer et réfléchir à de nouveaux projets et investissements.

C'est ainsi que vous trouverez dans ce document le bilan de cet exercice, avec un focus sur les temps forts ayant marqué cette année.

L'intégration de la Communauté de communes et des communes de Saint-Fulgent et Chavagnes-en-Paillassons au programme « Petites villes de demain » a constitué un premier fait marquant de cette année. Ces deux communes candidates étaient éligibles à ce programme en raison du fait qu'elles sont identifiées dans le SCOT comme étant des pôles structurants de notre territoire intercommunal, exerçant une fonction de centralité de par les équipements et services proposés à leurs habitants mais aussi à ceux des communes voisines. Ce programme, établi en partenariat avec l'État, vise à favoriser, par des soutiens techniques et financiers, la revitalisation de ces centres-bourgs par un travail en matière d'accessibilité, d'habitat, de commerce et d'artisanat.

Dans un autre registre, le développement durable a également marqué cette année. Cette politique transversale a été structurée au travers du PCAET, véritable feuille de route faite d'engagements, d'objectifs et d'actions pour accompagner nos collectivités et nos concitoyens dans une démarche de transition énergétique et écologique. Des actions ont également été engagées, avec

en application du PLH la mise en place d'un guichet unique d'information, d'orientation et d'accompagnement pour toutes celles et ceux qui décident rénover ou adapter leur logement. La gestion de l'assainissement engendre quant à elle des investissements conséquents permettant d'améliorer la qualité du traitement d'épuration et le rejet dans le milieu naturel, préservant ainsi la qualité de nos cours d'eau. Des travaux de réhabilitation de réseaux et d'ouvrages d'assainissement ont ainsi été réalisés, comme ceux engagés sur les stations de la Merlatière ou de Saint-André-Goule-d'Oie.

L'économie constitue un autre volet marquant, traduit dans ce rapport avec des données chiffrées, une actualité toujours importante. Un regard particulier est apporté cette année sur l'économie touristique présente sur notre territoire, avec l'arrivée de la société Onlycamp, marque du groupe Huttopia, acteur majeur de l'hôtellerie de plein air en France et à l'international, et qui après un appel à projet lancé par la Communauté de communes, a été retenue pour exploiter le camping du Pâtis à Essarts en Bocage. Ce projet de camping nature, à taille humaine, avec des hébergements variés (mobil-home, camping-cars, caravanes, toiles de tente), permet de diversifier et compléter l'offre existante.

Pour favoriser le tourisme, la Communauté de communes a lancé sa programmation de soirées musicales et contées. Cette nouvelle approche d'animations du territoire durant la période estivale, imaginée par les animateurs touristiques de la Communauté de communes, renforce notre attractivité et conduit habitants et touristes à se rencontrer et se divertir.

Vous le voyez, ce rapport montre une nouvelle fois, le dynamisme de notre territoire, de ses collectivités et de tous ceux qui œuvrent à sa vitalité : élus, habitants, entreprises, associations.

Bonne lecture à tous.

Jacky Dallet

Sommaire

4

PRÉSENTATION DE
LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

11

FINANCES

14

DÉVELOPPEMENT ET
AMÉNAGEMENT

25

ATTRACTIVITÉ ET
VIE LOCALE

34

ENFANCE ET JEUNESSE

39

ENVIRONNEMENT

44

SOCIAL ET SANTÉ

PRÉSENTATION

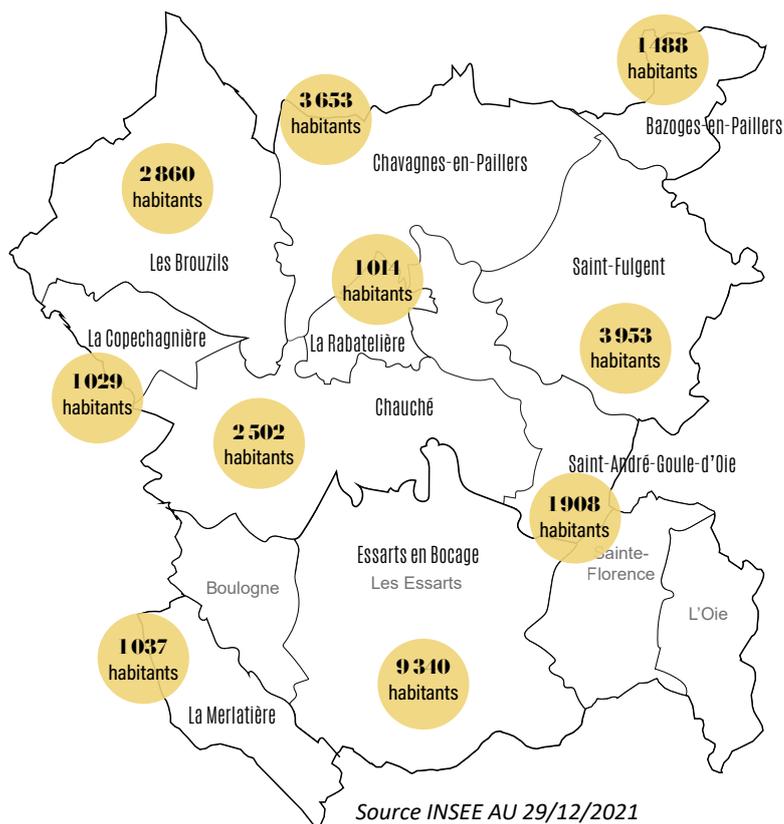
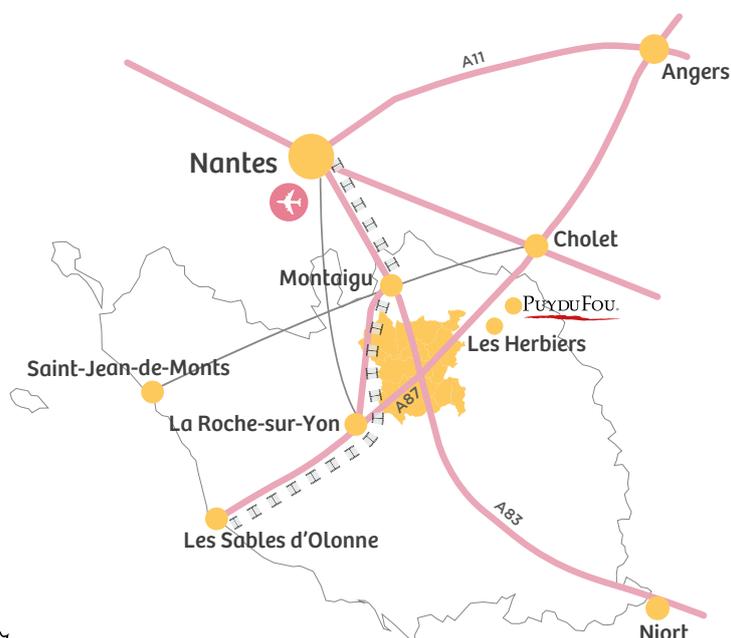
UNE SITUATION GÉOGRAPHIQUE PRIVILÉGIÉE

Situé au Nord-Est du département de la Vendée, au cœur du bocage vendéen, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts bénéficie d'une position géographique stratégique.

Au centre d'un espace triangulaire défini par trois grands pôles d'activités que sont Nantes, Cholet et La Roche-sur-Yon, il dispose d'un réseau routier adapté :

- les départementales 137 et 160 : principales voies de desserte Nord-Sud, Est-Ouest,
- l'autoroute A83, reliant Nantes à Bordeaux,
- l'autoroute A87, reliant Essarts en Bocage à Angers, via Cholet.

Outre cette proximité des grandes villes par le réseau routier, le Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts est proche de l'aéroport Nantes-Atlantique, du TGV Atlantique et du port autonome de Nantes- Saint Nazaire.



LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES AU SERVICE DES HABITANTS ET DU TERRITOIRE

La Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts exerce les missions qui ne sont pas assurées par les communes, les syndicats, le département ou la région. Les 30 conseillers communautaires se mobilisent au quotidien pour répondre efficacement aux enjeux du moment et à venir, aux côtés des 10 communes.

Dans la continuité de ce qui a été entrepris, les élus souhaitent poursuivre le développement du territoire dans un esprit de confiance et de solidarité. En effet, la Communauté de communes est compétente dans de nombreux domaines (économie, gestion des déchets, culture...). Elle se doit d'apporter des services de qualité et de proximité à l'ensemble des habitants.

LES CHIFFRES

10 communes
325 km²

28 784
habitants

13 041
emplois

1 837
établissements dont :
226 établissements industriels,
530 établissements artisanaux
312 exploitations agricoles

LE BUREAU COMMUNAUTAIRE

Le bureau est chargé d'examiner les projets qui seront délibérés lors du conseil communautaire. Il est composé du Président et de 9 Vice-présidents, issus des Conseils municipaux des 10 communes membres. Le bureau est aussi un lieu de débat entre ses membres afin de définir les objectifs de l'action de la Communauté de communes.

**Jacky DALLET****Président**

Maire de

Saint-André-Goule-d'Oie

**Eric SALAÛN****1^{er} Vice-président**

Maire de

Chavagnes-en-Paillers

**Jean-Luc GAUTRON****2^{ème} Vice-président**

Maire de

Saint-Fulgent

**Freddy RIFFAUD****3^{ème} Vice-président**

Maire

d'Essarts en Bocage

**Jean-François YOU****4^{ème} Vice-président**

Maire de

Bazoges-en-Paillers

**Christian MERLET****5^{ème} Vice-président**

Maire de

Chauché

**Emilie DUPREY****6^{ème} Vice-présidente**

Maire des

Brouzils

**Annie NICOLLEAU****7^{ème} Vice-présidente**

Maire de

La Copechagnière

**Philippe BÉLY****8^{ème} Vice-président**

Maire de

La Merlatière

**Jérôme CARVALHO****9^{ème} Vice-président**

Maire de

La Rabatelière

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Les conseillers communautaires siègent au sein du conseil communautaire. Chaque commune a un nombre défini de sièges en fonction de l'importance numérique de sa population. En 2021, les conseillers communautaires sont au nombre de 30. Le conseil communautaire vote les délibérations soumises à son approbation et le budget annuel.

Il décide des projets d'aménagement et de développement du territoire et fixe également les grandes orientations de l'action intercommunale.

Parmi ses principales attributions :

- l'élection du Président et des Vice-présidents,
- le vote du budget de la Communauté de communes,
- la création et la suppression des emplois intercommunaux,
- la création et l'organisation des services publics intercommunaux.

6conseils
communautaires**8**bureaux
communautaires**196**

délibérations

147

décisions

30conseillers
communautaires

LES MEMBRES DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE EN 2021

BAZOGES-EN-PAILLERS

Jean-François YOU

CHAUCHÉ

Christian MERLET

Myriam BARON

Alain BONNAUD

CHAVAGNES-EN-PAILLERS

Eric SALAÛN

Annie MICHAUD

Xavier BILLAUD

Stéphane VALIN

ESSARTS EN BOCAGE

Freddy RIFFAUD

Nathalie BODET

Yannick MANDIN

Caroline BARRETEAU

Nicolas PINEAU

Fabienne BARBARIT

Emmanuel LOUINEAU

Cathy PIVETEAU-CANLORBE

Jean-Pierre MALLARD

Aline LABARRE

LA COPECHAGNIÈRE

Annie NICOLLEAU

LA MERLATIÈRE

Philippe BÉLY

LA RABATELIÈRE

Jérôme CARVALHO

LES BROUZILS

Émilie DUPREY

Pascal CAILLÉ

Jacqueline BLAIN

SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE

Jacky DALLET

Catherine SOULARD

SAINT-FULGENT

Jean-Luc GAUTRON

Sophie MANDIN

Hugo FRANÇOIS

Marylène DRAPEAU



LES COMMISSIONS

Les commissions sont animées par un Vice-président ayant reçu délégation du Président.

Les commissions donnent un avis sur les sujets relevant de leurs compétences et participent à l'instruction des dossiers, en vue d'une présentation lors du Conseil communautaire.

| Commissions - Conseils d'exploitation - Comité de pilotage | Présidents/Référents élus |
|---|---------------------------|
| DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE ▪ AGRICULTURE ▪ EMPLOI ▪ FORMATION | Éric SALAÛN |
| FINANCES | Jean-Luc GAUTRON |
| AMÉNAGEMENT ▪ URBANISME ▪ HABITAT | Jean-François YOU |
| DÉCHETS ▪ DÉVELOPPEMENT DURABLE ▪ INFRASTRUCTURES | Jérôme CARVALHO |
| BÂTIMENT ▪ ASSAINISSEMENT ▪ EAU POTABLE | Christian MERLET |
| CULTURE ▪ BIBLIOTHÈQUES ▪ COMMUNICATION | Annie NICOLLEAU |
| TOURISME ▪ POLITIQUE DU SPORT ▪ ÉQUIPEMENTS SPORTIFS | Philippe BÉLY |
| PETITE ENFANCE ▪ JEUNESSE ▪ AFFAIRES SOCIALES | Émilie DUPREY |
| CONSEIL D'EXPLOITATION ASSAINISSEMENT | Christian MERLET |
| CONSEIL D'EXPLOITATION DU CENTRE AQUATIQUE AQUA°BULLES | Philippe BÉLY |
| CONSEIL D'EXPLOITATION DE L'OFFICE DE TOURISME | Philippe BÉLY |

LES COMPÉTENCES DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme : PLUiH, PCAET, SCOT, guichet unique de l'habitat, instruction du droit des sols (sauf Essarts en Bocage)

SPORT

Piscines, salles de sports, terrains de football synthétique, subventions aux associations sportives

TOURISME

Office de tourisme, sentiers, pôle touristique, subventions aux associations touristiques, campings

ÉCONOMIE - FORMATION

Gestion des zones d'activités et des pépinières d'entreprises, Vendéopôle, EIT

ENVIRONNEMENT

Déchets, SPANC, assainissement collectif, frelons asiatiques, bâtiments techniques, entretien et restauration des rivières

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

Multi-accueil, Relais Petite Enfance, actions de prévention, transports scolaires, éducation routière, jeunesse, éveil musicale et danse

SANTÉ - SOCIAL

CIAS, santé, fond aides aux jeunes, EHPAD, logements sociaux

CULTURE - COMMUNICATION

Bibliothèques, subventions aux associations culturelles, concours photo, éveil musical, expositions, magazines et journaux, divers supports, actions culturelles

à noter...

La Communauté de communes n'agit que dans les domaines de compétences délégués par les communes. Les missions de la Communauté de communes s'orientent autour :

- du développement économique,
- de l'amélioration de la qualité de vie et de l'habitat sur le territoire,
- du maintien des services de proximité.

LES TEMPS FORTS

2021

JANVIER

Lancement du guichet unique de l'habitat



JANVIER

Extension des cabinets médicaux de Chauché et des Brouzils



AVRIL

Intégration de la Communauté de communes au programme « Petites Villes de demain » aux côtés de Saint-Fulgent et Chavagnes-en-Paillers

JANVIER

Ecologie Industrielle Territoriale : ateliers thématiques organisés en présence de 12 entreprises du Vendéopôle de la Mongie



MARS

Visite de Monsieur le Préfet aux Brouzils, dans l'entreprise e-Néo



AVRIL

Visite de chantier de la piscine Oasis à Essarts en Bocage



AVRIL

Mission de collectage sur Gaston Chaissac et le site de la Salette

**JUILLET**

Lancement de la 1^{ère} édition d'un été musical et conté

**SEPTEMBRE**

Conférence de presse sur l'implantation d'une plateforme logistique pour VST

**JUIN**

Lancement du jeu concours en soutien aux commerçants du territoire suite à la crise sanitaire

**SEPTEMBRE**

Approbation du Plan Climat (PCAET)

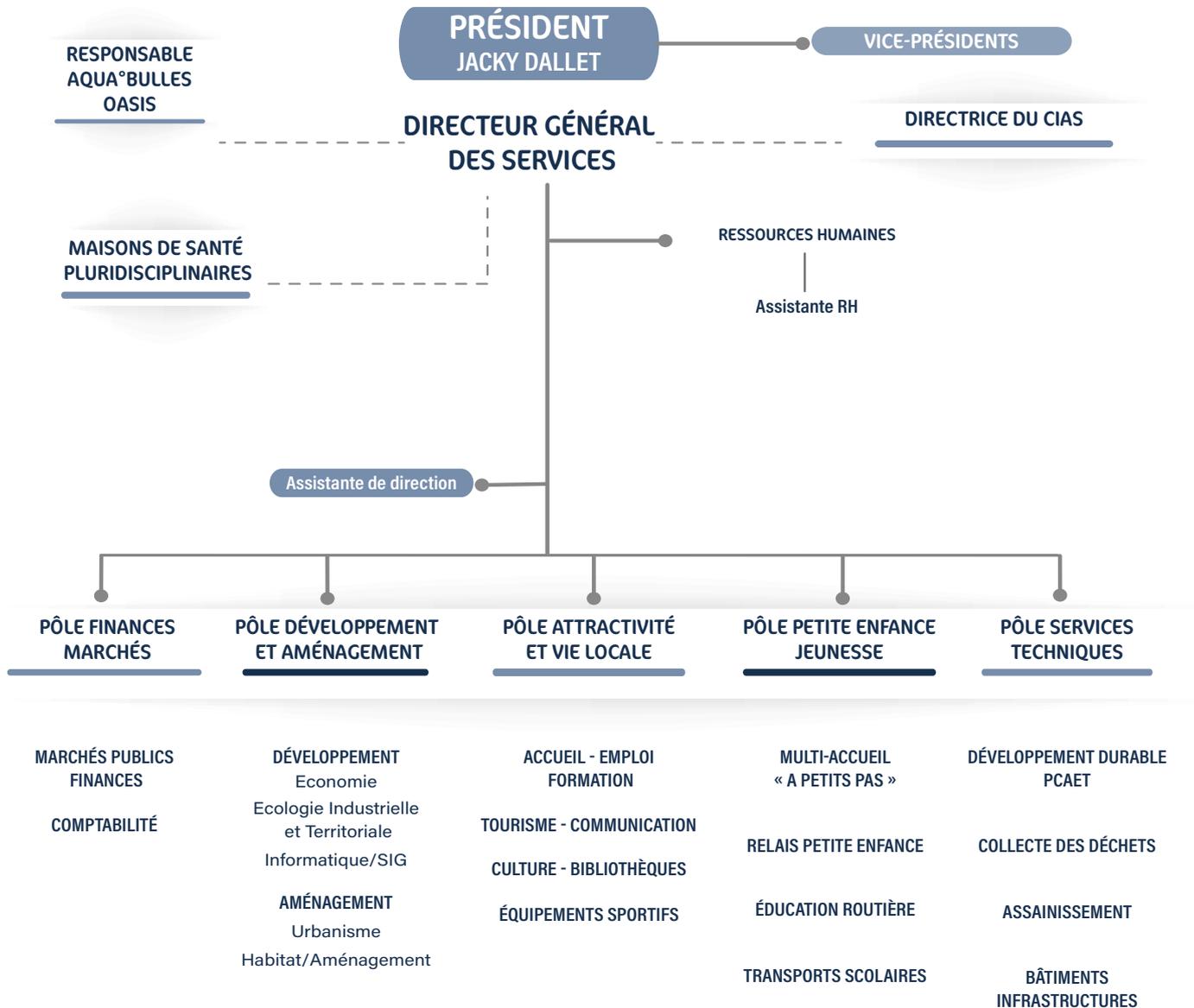
OCTOBRE

12^{ème} édition des visites d'entreprises



RESSOURCES HUMAINES

ORGANISATION DES SERVICES EN 2021



Effectif : 69

ETP : 61,22

LES SERVICE EN CHIFFRES

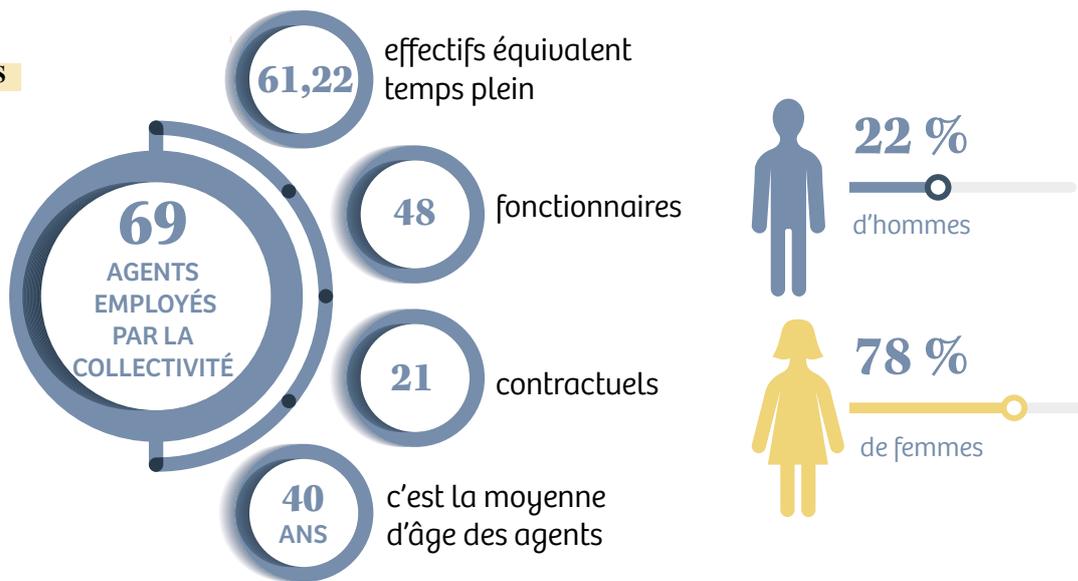
La répartition par catégorie hiérarchique

61 %
des agents sont catégorie C

12 %
des agents sont catégorie B

27 %
des agents sont catégorie A

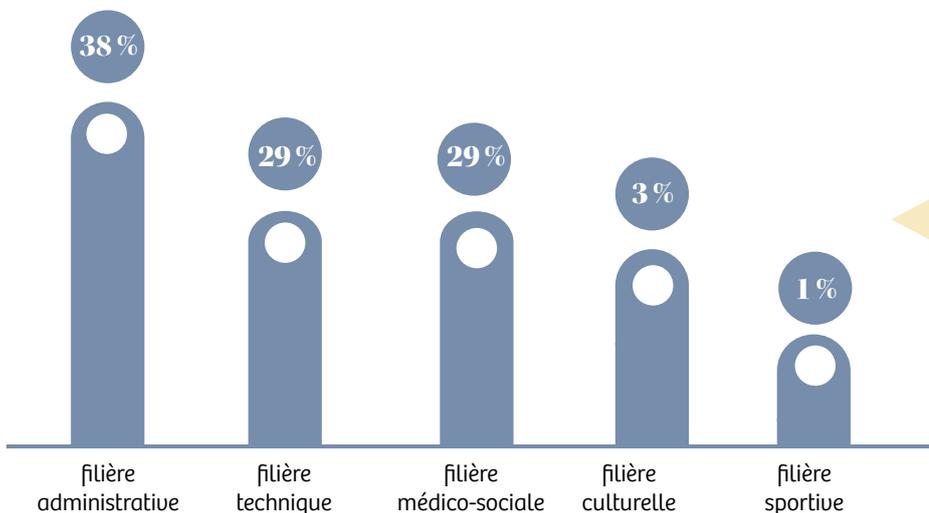
Les effectifs



Le temps de travail



La répartition par filières



La formation des agents



En 2021, **44 %** des agents sur emploi permanent ont suivi une formation d'au moins un jour.

LES TEMPS FORTS 2021

- Mise en place du télétravail
- Adoption du Document Unique
- Déploiement du logiciel de gestion des congés
- Recrutements : un agent sur l'Écologie Industrielle Territoriale, un agent Petites Villes de Demain, un agent Assistant à Maîtrise d'Ouvrage pour les projets des communes
- Départ du Directeur Général des Services après 19 ans de service au titre de la Communauté de communes
- Réalisation de documents internes : mise en place des Lignes Directrices de Gestion (document de référence en matière de politique des ressources humaines de la Communauté de communes)



FINANCES

La Communauté de communes dispose d'un budget principal et de 10 budgets annexes.
Il s'agit d'une présentation consolidée de l'ensemble des budgets, fonctionnement et investissement.

7 018 223 €

ÉCONOMIE - FORMATION

Aménagement des zones d'activités, ateliers relais, commerces, Vendéopôles, acquisitions foncières, IVB, Mission Locale, Antenna, cours d'anglais, L'Outil en Main

481 502 €

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Urbanisme et aides à l'habitat, Pays du Bocage Vendéen, CAUE, Très Haut Débit, SDIS

3 636 100 €

SERVICES GÉNÉRAUX

Rémunération des agents et des élus, fonctions supports (direction, finances, RH, marchés publics, informatique et SIG), véhicules de services, siège social, matériels

6 398 100 €

SPORT

Piscines, salles de sports, subventions aux associations sportives

5 017 807 €

ENVIRONNEMENT

Déchets, SPANC, assainissement collectif, frelons asiatiques, bâtiments techniques, entretien et restauration des rivières

30,8 M€

de budget
général

459 972 €

CULTURE - COMMUNICATION

Bibliothèques, subventions aux associations culturelles, concours photo, éveil musical, expositions, bulletins, divers supports, actions culturelles

779 842 €

TOURISME

Office de tourisme, sentiers, pôle touristique, subventions aux associations culturelles et touristiques, campings

1 218 670 €

SANTÉ - SOCIAL

CIAS, santé, transport solidaire, fond aides aux jeunes, EHPAD, logements sociaux

4 593 904 €

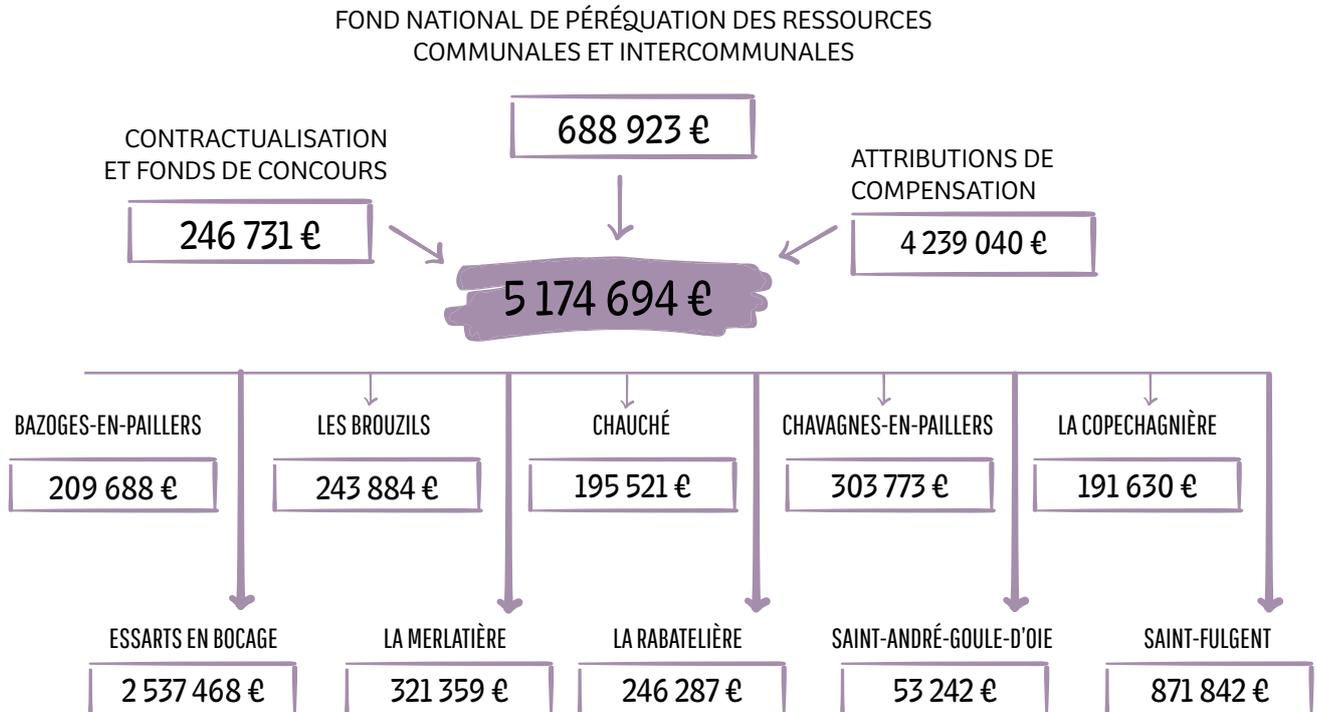
REVERSEMENT AUX COMMUNES MEMBRES

1 277 792 €

PETITE ENFANCE - JEUNESSE

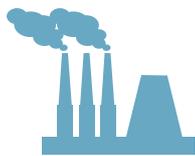
Multi-accueil, RPE, actions de prévention, transport scolaire, éducation routière, jeunesse, coordination

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SOUTIENT LES COMMUNES : MONTANTS VERSÉS EN 2021



PRÉSENTATION DU BUDGET DES RECETTES 2021 :

37 645 844 € (PRINCIPAL ET ANNEXES)

**7 051 234 €****IMPÔTS ET TAXES****9 945 596 €****AUTOFINANCEMENT****4 265 917 €****SUBVENTIONS****4 265 917 €****DOTATIONS DE L'ÉTAT
ET FONDS DIVERS****5 384 486 €****PRODUITS DES
ACTIVITÉS VERSÉS
PAR LES USAGERS****4 000 000 €****EMPRUNTS****2 732 693 €****AUTRES PRODUITS
(CESSIONS DE BIENS
ET DIVERS REMBOURSEMENTS)**

DÉVELOPPEMENT ET AMÉNAGEMENT

ÉCONOMIE

DONNONS VIE À VOS PROJETS !

Le service développement économique constitue aujourd'hui le premier interlocuteur de proximité des entreprises du territoire. Il est un véritable relais vers les partenaires pour notamment l'étude de financements adaptés. Un accompagnement personnalisé est mis en place en fonction de la nature du projet.

ZONES ÉCONOMIQUES : TROIS CATÉGORIES

Dans une optique d'organisation territoriale, de mise en cohérence des actions et de limitation de la consommation du foncier agricole, les zones d'activités économiques sont structurées en trois catégories :

Catégorie 1

Les Parcs Grands Flux (Vendéopôles de La Mongie à Essarts en Bocage et de La Promenade à Chavagnes-en-Pailleurs) qui permettent des implantations d'entreprises sur des grandes surfaces adaptées aux technologies de productions contemporaines (logistique, robotique...).

Catégorie 2

Les Parcs Mixtes qui sont caractérisés par la présence à la fois de grandes entreprises et d'un tissu de PME-PMI multi-secteurs. Ils permettent entre autres le développement et la structuration des entreprises industrielles locales et des fournisseurs de services.

Catégorie 3

Les Parcs du maillage artisanal et tertiaire, destinés aux entreprises de proximité demandeuses de plus petites surfaces.



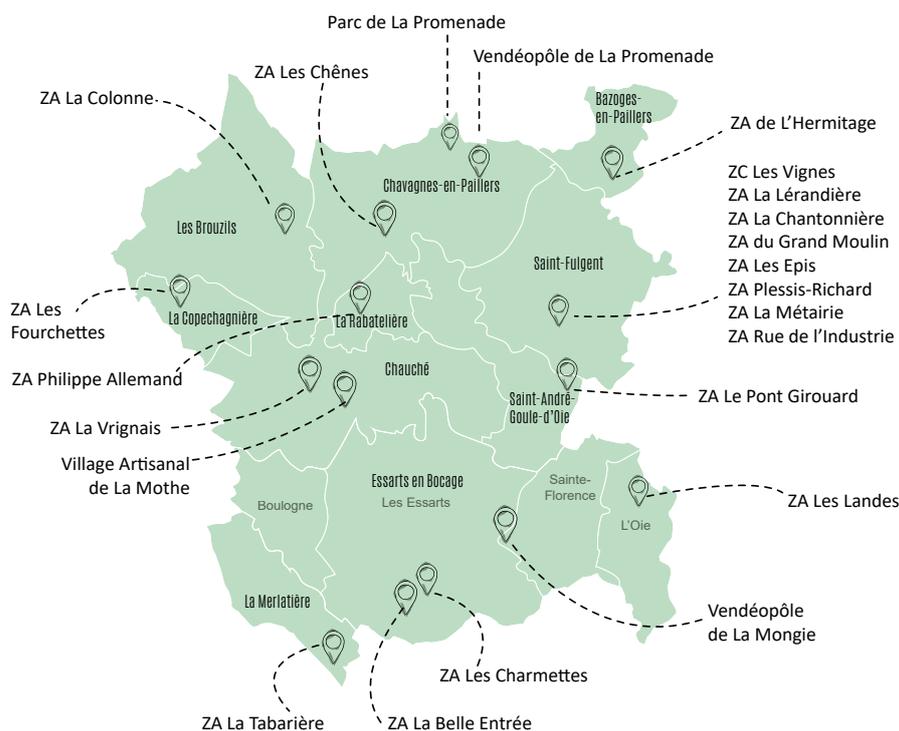
11,34 hectares

**CÉDÉS POUR
L'IMPLANTATION ET
LE DÉVELOPPEMENT
D'ENTREPRISES**
(MC BOIS, SOBELYA, BGC
Maçonnerie, Who is Jack,
Quincaillerie du Bocage, NORIA,
LOUEBOX, Vendée Sani-Therm,
TF&L Transports, CD Froid,
Transports BONNET)



80 000 €

**DE PRÊT D'HONNEUR ACCORDÉS
POUR 13 ENTREPRISES**
(8 créations, 3 reprises, 2 croissances,
27 emplois créés ou maintenus)



PÉPINIÈRE D'ENTREPRISES, ATELIER RELAIS, VILLAGE ARTISANAL : UNE OFFRE VARIÉE

Nous disposons sur le territoire d'une pépinière d'entreprises, de trois ateliers relais et d'un village artisanal, ce qui permet de proposer en location ou à la vente des bureaux ou des ateliers à des prix très attractifs.

Le service économique a également mis en place une veille sur les locaux privés disponibles et fait l'interface entre les entreprises qui recherchent des bâtiments et les propriétaires.



ST FULGENT - LES ESSARTS ENTREPRISES, UN PARTENAIRE INCONTOURNABLE

La Communauté de communes participe activement aux réunions et projets du club de dirigeants et soutient son programme d'actions en faveur de ses 83 adhérents.

CRÉATION D'ENTREPRISES : UN ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ

La Communauté de communes accompagne les personnes qui souhaitent créer, reprendre ou développer une entreprise.

A chaque étape, elle peut guider les créateurs et chefs d'entreprises et les orienter vers les partenaires et les financements en lien avec leur projet.

Elle travaille en étroite collaboration avec Initiative Vendée Bocage qui octroie des prêts d'honneurs aux créateurs et repreneurs d'entreprises, permettant ainsi un effet de levier auprès des banques.

CRISE SANITAIRE COVID 19

En 2021, la Communauté de communes a continué d'accompagner les entreprises et les commerces de proximité à l'aide d'un plan de soutien financier :

Plusieurs dispositifs ont été mis en place :

- Fonds territorial résilience
- Fonds de relance économique
- Aide d'urgence aux commerces de proximité
- Accompagnement à la digitalisation des entreprises
- Lancement du jeu concours en soutien au commerce local (juin 2021).

DES AIDES FINANCIÈRES POUR LES PROJETS

La Communauté de communes intervient en cofinancement des projets pouvant bénéficier de financements régionaux ou européens.

La Communauté de communes s'est également associée au Conseil Départemental pour débloquer des fonds suite à la crise sanitaire Fonds de Soutien pour la Relance Economique.

Les bénéficiaires en 2021 :

- ESSARBOIS
- O DÉLICES D'ALEX
- CAVES BORDRON
- IDMECA
- DOMAINE DE L'OISELIÈRE
- ESPACE MENUISERIE LAMI
- 4AS COLOR
- MONTAGE ENTRETIEN MANUTENTION
- LOUINEAU AGENCEMENT

AIDE AUX PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Cette aide a été mise en place pour toute nouvelle installation ou reprise de cabinet par un nouveau professionnel de santé.

Les professionnels de santé concernés :

- médecins généralistes
- dentistes
- kinésithérapeutes
- orthophonistes

Les communes éligibles sont classées en zone d'intervention prioritaire par l'ARS : Bazoges-en-Paillers, Chauché, Chavagnes-en-Paillers, Essarts en Bocage, La Merlatière, La Rabatelière, Saint-André-Goule-d'Oie et Saint-Fulgent.

Cette aide est destinée à l'acquisition de matériel et de mobilier avec une prise en charge de 80 % des dépenses, plafonnée à 5 000 €. Elle ne peut pas être sollicitée pour un seul changement de local. En 2021, cinq professionnels ont bénéficié de cette aide.



ÉCOLOGIE INDUSTRIELLE ET TERRITORIALE

La Communauté de communes s'est lancée en 2020 dans une démarche d'Écologie Industrielle Territoriale (EIT), avec le soutien de l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

Objectif : développer, stimuler et faciliter les échanges, les mutualisations, l'optimisation, la valorisation des ressources entre acteurs économiques à travers plusieurs thématiques :

- éco-conception
- réemploi
- responsabilité sociétale
- recyclage
- développement de filières de valorisation de matières.

L'EIT a la capacité de mettre autour de la table des acteurs locaux qui ont la volonté de « faire ensemble ».



DÉVELOPPEMENT D'UNE STRUCTURE D'INSERTION PAR L'ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE POUR LA GESTION DES MENUISERIES EN FIN DE VIE

La DIRECCTE (Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) a interpellé la Communauté de communes sur le manque de structures d'insertion par l'activité économique et le territoire est identifié comme prioritaire pour lancer une telle activité. Un partenariat avec la structure d'insertion REEL a donc été noué pour mener une étude préalable au développement de leur structure sur le territoire.

L'intérêt est de pouvoir développer une activité identifiée dans la stratégie et le plan d'actions du Plan Climat Air Energie territorial ou en lien avec la démarche d'Écologie Industrielle et au bénéfice des entreprises locales. Une première piste sur la gestion et le recyclage des menuiseries en fin de vie est à l'étude.

RÉAMÉNAGEMENT DURABLE DES ESPACES PUBLICS DU VENDÉOPÔLE DE LA MONGIE

Dans le cadre du contrat Nature en partenariat avec la Région et le CPIE (Centre Permanent d'Initiatives pour l'Environnement) Sèvre et Bocage, l'objectif est d'identifier pour chaque intercommunalité du Bocage Vendéen une zone d'activité « pilote ».

En 2021, la Communauté de communes a confié à GEOUEST et au CPIE Sèvre et Bocage la réalisation d'une étude d'opportunité d'aménagement en concertation avec les entreprises du site dont les objectifs sont :

- Réfléchir à un nouvel aménagement de la zone
- Renforcer la sécurité routière et piétonne
- Favoriser le développement de nouvelles mobilités
- Intégrer dans l'aménagement et faire découvrir aux utilisateurs de la zone les enjeux de biodiversité au sein de la zone
- Favoriser les mutualisations (énergétiques, services, éco-pâturage...)
- Prendre en compte les différentes utilisations de la zone et programmer les futurs aménagements (accès aux points de restauration, espaces de rencontre pour les salariés)
- Associer les entreprises de la zone à cette réflexion, sensibiliser et impliquer les salariés

L'année 2021 a été consacrée au diagnostic, aux scénarios d'aménagement et sur un avant-projet déterminant les futurs aménagements à réaliser.



PETITES VILLES DE DEMAIN

NOS TERRITOIRES S'ENGAGENT :

SAINT-FULGENT ET CHAVAGNES-EN-PAILLERS « PETITES VILLES DE DEMAIN »



Les communes de Chavagnes-en-Paillers et de Saint-Fulgent, soutenues par la Communauté de communes, ont souhaité, à travers une candidature commune, s'engager dans le programme « Petites villes de demain » en faveur de l'aménagement du territoire et la redynamisation des centres-bourgs.

Ce programme interministériel piloté par l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires (ANCT) sera déployé sur une durée de 6 ans de juillet 2020 à mars 2026. Les communes ont été labellisées par la préfecture de Vendée le 11 janvier 2021 et ont signé leur convention d'adhésion le 25 mars 2021.

Il s'agit d'un projet commun et partagé fédérant de nombreux acteurs autour de la co-construction pour dessiner l'avenir de ces deux centralités au bénéfice de l'ensemble du territoire intercommunal.

LES PROJETS

Le programme doit permettre de faire évoluer les centres-bourgs dans des délais assez rapides. Ainsi, en complément d'actions déjà engagées par les communes, des premières actions ont été soutenues dès 2021 :

- Le recrutement d'un chef de projet en charge de la mise en œuvre, du pilotage et de l'animation du programme.
- Une étude patrimoniale du bourg historique et de faisabilité urbaine et architecturale pour la reconfiguration des îlots Ceppe et de l'industrie à Chavagnes-en-Paillers par l'Atelier Sites & Projets pour la commune et l'EPF.
- Une étude de faisabilité Quartier Espace des Jardins à Chavagnes-en-Paillers par l'Atelier Sites & Projets.
- Des études de développement du commerce et de dynamisation des centralités réalisées par la CCI dans les centres-bourgs de Chavagnes-en-Paillers et Saint-Fulgent.
- Le lancement d'un appel à projet pour la requalification

L'enjeu est d'aborder les problématiques des centres-bourgs dans leur globalité (l'amélioration et l'adaptation de l'habitat, le développement commercial, la préservation et la valorisation du cadre de vie, la mise en œuvre de nouvelles mobilités, l'accès à l'art et à la culture, etc.) dans une vision à long terme et non plus au gré des opportunités.

Une convention engage les Collectivités bénéficiaires à élaborer un projet de redynamisation (une feuille de route pour les années à venir) dans un délai de 18 mois maximum et formaliser un plan d'actions dans une convention cadre valant Opération de Revitalisation de Territoire (ORT). L'ORT permet d'intervenir de manière concertée et transversale sur l'habitat, l'urbanisme, le commerce, l'économie, les politiques sociales, etc. en donnant l'accès aux collectivités bénéficiaires à des nouveaux droits juridiques et fiscaux dont le dispositif de défiscalisation dans l'ancien Denormandie.

d'un ensemble immobilier au 80 rue nationale à Saint-Fulgent (ancienne bibliothèque).

- Une mise en place d'une visite d'opérations exemplaires : nouveau regard sur la densité, les formes urbaines et les typologies architecturales.



Visite du quartier de la Fosse à Saint-Georges-de-Montaigu

EMPLOI

EMPLOI / FORMATION

Au siège de la Communauté de communes à Saint-Fulgent, différents espaces sont aménagés tout particulièrement pour répondre aux besoins des entreprises, des demandeurs d'emploi, des salariés, des jeunes en quête d'information sur l'emploi et la formation. Des permanences d'organismes partenaires ont également lieu dans les locaux pour assurer des rendez-vous au plus près des administrés.

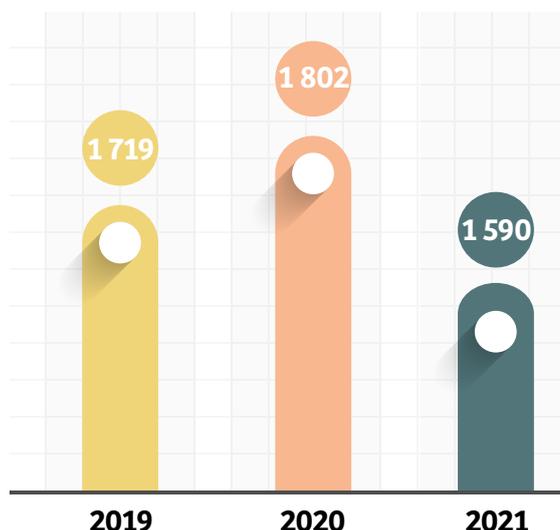
UN ESPACE DÉDIÉ À L'EMPLOI ET LA FORMATION

L'espace emploi-formation accessible librement et ouvert à tous permet au public de disposer de différents services gratuits :



- L'affichage des offres d'emploi de Pôle-emploi et des agences de travail temporaire,
- La saisie et la diffusion d'offres d'emploi des entreprises du territoire,
- Une consultation libre d'internet pour la recherche d'informations en lien avec l'emploi et la formation,
- Une utilisation libre des logiciels de bureautique pour la saisie de CV ou autres documents,
- Une aide personnalisée à la réalisation de CV, à la rédaction de lettres de motivation, aux simulations d'entretiens..., lors de rendez-vous individuels avec le responsable du Pôle attractivité et vie locale,
- Une information sur l'orientation et sur les droits en tant que demandeur d'emploi ou salarié,
- Une permanence Mission Locale (jeunes entre 16 et 26 ans), deux jours par semaine.

NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI SUR LE PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS (CHIFFRES PÔLE EMPLOI, CATÉGORIES A.B.C.)



Catégorie A : personnes sans emploi, immédiatement disponibles, tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi sans aucune activité réduite.

Catégorie B : avec une activité réduite de courte durée (78h ou moins)

Catégorie C : avec une activité réduite de moyenne ou longue durée (plus de 78h)

DES SALLES DE RÉUNION POUR LES PROFESSIONNELS ET LES PARTICULIERS



La Communauté de communes dispose de salles de différentes tailles permettant l'organisation de réunions ou de journées de formation.

Une salle multimédia est équipée de 11 ordinateurs pour l'organisation de cours en informatique et un amphithéâtre est également disponible pour accueillir jusqu'à 125 personnes. Ces différentes salles sont louées aux entreprises, centres de formations, associations...

De plus, la salle Grasla peut accueillir jusqu'à 125 personnes et est également disponible à la location pour les particuliers le week-end.

PERMANENCES



Un bureau est occupé à l'année par la MDEDE (Maison Départementale de l'Emploi et du Développement Économique). L'une de ses missions consiste à mettre en adéquation les besoins en compétences des entreprises vendéennes et celles des demandeurs d'emploi à travers leur savoir-être et leurs savoir-faire ; l'objectif étant d'améliorer l'accès et le retour à l'emploi et de contribuer au développement économique de notre département.

En 2021, plusieurs bureaux ont été mis à disposition de partenaires institutionnels ou associatifs, afin d'assurer des permanences régulières au service des usagers.



MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE

Conseil et accompagnement des jeunes de 16 à 25 ans dans le domaine de l'emploi, de la formation, de la santé, du logement...



HATEIS HABITAT

Toutes les aides pour les travaux de votre habitat



C.A.F. – Centre d'Économie Social et Familial

Conseil et accompagnement des familles et des associations dans la vie quotidienne.



CARSAT (Permanences sociales)

Accès aux soins des personnes en situation précaire, préservation de l'autonomie et accompagnement de la sortie d'hospitalisation, prévention de la désinsertion professionnelle...



RÉEL

Permanence de l'association intermédiaire d'insertion, de services aux demandeurs d'emploi : accueil, orientation, accompagnement individuel, mise en situation de travail...



CIDFF

L'accès au droit, la lutte contre les violences sexistes, l'emploi et création d'activité, la vie familiale et la parentalité, la santé, l'éducation et la citoyenneté.



CONCILIATEUR DE JUSTICE

La conciliation est un mode de règlement amiable de certains litiges de la vie quotidienne. Elle peut intervenir en dehors de tout procès, ou devant un juge ou être déléguée à un conciliateur de justice.

C'est une procédure simple, rapide et entièrement gratuite.

Si elle aboutit, elle donne lieu à un constat d'accord total ou partiel qui peut être homologué par le juge pour lui donner force exécutoire.



AREAMS

Dispositif d'informations, de conseils et d'orientation sur toute question budgétaire et financière.

Le Point Conseil Budget est un service d'aide dans la compréhension et la gestion du budget, gratuit et ouvert à tous.

Il s'adresse à toute personne majeure, quelle que soit sa situation et plus précisément à toute personne confrontée à une difficulté budgétaire structurelle (crédit non adapté à sa situation, méconnaissance des règles d'un budget...) ou conjoncturelle (accident de la vie, passage à la retraite, changement de situation...).

SIG

SIG : SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE

Le système d'information géographique ou SIG est un outil informatique permettant d'acquérir, d'organiser, de gérer, de traiter, de représenter et de restituer des données géographiques.

Le SIG est ainsi un outil de gestion et d'aide à la décision indispensable au bon fonctionnement d'une collectivité. La notion de SIG intègre :

- les équipements informatiques
- les données géographiques
- les compétences humaines
- les aspects méthodologiques.



27 000

CONNEXIONS



258

UTILISATEURS



500

JEUX DE
DONNÉES



7 250

CONNEXIONS
GRAND PUBLIC

LE SIG UN OUTIL INCONTOURNABLE

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de communes est en charge de la gestion des eaux usées, de leur collecte à leur traitement.

Initiée dès 2019, l'application développée dans le Web SIG intercommunal s'est considérablement développée en 2021 et est aujourd'hui devenu, pour le service Assainissement, un outil incontournable (gestion du patrimoine et des abonnés, aide à la décision...).

Outre cette application, le service SIG a également accompagné ce service lors de l'appel d'offres pour le géoréférencement des réseaux d'eaux usées et pluviales. En effet, un cahier des charges a été élaboré pour que la collectivité dispose en retour d'une donnée normée, de précision et exploitable. De nombreuses heures d'échange, de contrôle et d'intégration ont ainsi été consacrées, afin d'intégrer les données restituées par le bureau d'étude.

PRÉSENTATION DES CARTES GRAND PUBLIC



Les administrés peuvent consulter différentes informations sur le portail grand public accessible sur le site Internet de la Communauté de communes, comme par exemple les documents d'urbanisme, les sentiers de randonnées, les points de recyclage, les zonages de lotissements ou les zones d'activités économiques.

DES CARTES THÉMATIQUES CRÉÉES POUR LES SERVICES

Les services peuvent également bénéficier de cartes thématiques afin de les aider dans leurs missions quotidiennes (cadastre, PLUiH, annuaires des entreprises, zones de collectes des ordures ménagères, gestion et entretien des sentiers de randonnées, réseaux...).

DES APPLICATIONS CRÉÉES POUR LES SERVICES

Le service SIG est aussi en mesure de créer des applications pour faciliter le travail des agents intercommunaux (SPANC, prime habitat, espaces verts, classement des voiries et gestion des travaux, Relais Petite Enfance...).



INFORMATIQUE

MUTUALISATION DU SERVICE INFORMATIQUE

Les différentes réformes de ces dernières années encouragent la mutualisation de services, notamment pour générer des gains et une optimisation en termes financiers, juridiques, organisationnels, fonctionnels. Bien sûr, l'informatique n'échappe pas à la règle. C'est pourquoi, un projet de mutualisation des outils informatiques, de la téléphonie et des copieurs a été mené en 2018.

Neuf mairies sont ainsi interconnectées avec le site de la Communauté de communes. En 2021, les EHPAD de Chauché et des Brouzils ont été mutualisés avec une refonte totale du réseau en place



PÉRIMÈTRE TECHNIQUE MUTUALISÉ

Le service informatique offre la possibilité à chaque structure de bénéficier des outils suivants :



Messagerie



Téléphonie sur IP



Wifi
(usage pro. et portail grand public)



Bureau à distance
(stockage des fichiers, bureautique, logiciels métiers (finances, état-civil...))



1 030

TICKETS D'ASSISTANCE



39

SITES



270

UTILISATEURS



210

ORDINATEURS

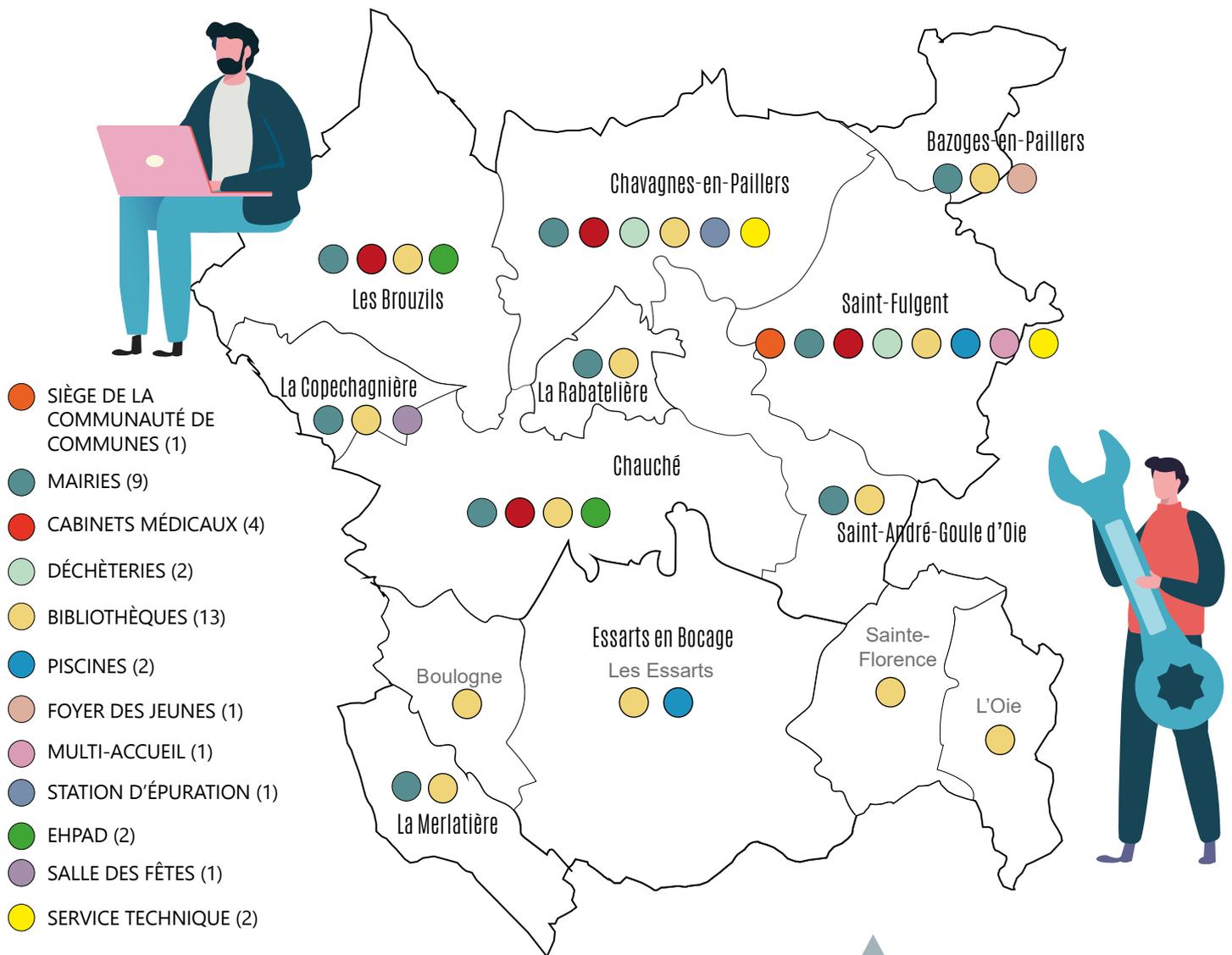


21

SERVEURS VIRTUELS



LES 39 SITES SUIVIS PAR LE SERVICE INFORMATIQUE



LES TEMPS FORTS 2021

- **Collaboratif**

Dans la continuité de la mise en place du télétravail, la solution collaborative TEAMS a été déployée à l'ensemble des collaborateurs et élus de la Communauté de communes ainsi qu'aux agents et adjoints de la Mairie de Chavagnes-en-Paillers.

- **Système d'information**

Face à la montée en charge de la mutualisation informatique, le système d'information s'est doté de deux nouveaux serveurs supplémentaires afin d'apporter plus de confort aux utilisateurs dans l'utilisation des services distants. Un lien de secours 4G a été mis en place au siège de la Communauté de communes pour pallier à

d'éventuelles coupures de notre fibre (Fibre entreprise - 200 Mo) et ainsi assurer une continuité de service en cas de défaillance. Toujours dans l'optique d'offrir un service de qualité à l'ensemble des agents et élus, une solution de supervision a été mise en place. Celle-ci permet entre autre d'avoir un regard proactif sur l'ensemble des équipements stratégiques de notre système d'information.

- **Harmonisation des logiciels médicaux**

Une mutualisation de l'informatique est en place depuis 2019 sur les cabinets de Saint-Fulgent et Chauché, il faudra attendre 2020 pour Les Brouzils. Historiquement deux

logiciels étaient en place. Afin de faciliter l'utilisation et la maintenance, une seule solution est maintenant déployée sur les 3 sites.

- **CIAS**

L'année 2021 sur les deux EHPAD a été marquée par un fort renouvellement du parc informatique et du réseau. La mutualisation a été l'occasion de mettre en place une messagerie professionnelle hébergée à la Communauté de communes sur les sites des Brouzils et de Chauché.

En 2021, le conseil communautaire a validé la pérennisation d'un poste de technicien support.

URBANISME

PLUIH • MODIFICATION N°1

Après une année de mise en œuvre, les élus de la Communauté de communes ont décidé de procéder à une première modification du Plan Local d'Urbanisme intercommunal-Habitat lors du Conseil communautaire du 18 mai 2021. Cette procédure de modification est venue principalement corriger des erreurs matérielles repérées dans le document initial :

- Erreurs matérielles transversales portant sur des approximations cartographiques ou des oublis et erreurs mineures de repérage et de report, dans le règlement ou les autres documents constitutifs du PLUiH
- Modifications de zonage à la marge incluant la transformation de deux zones 2AU en 1AU
- Modification des éléments repérés au titre des changements de destination
- Modification des éléments repérés au titre du patrimoine bâti, paysager ou environnemental
- Modification de prescriptions diverses (ajouts de nouveaux emplacements réservés, linéaires commerciaux et suppression de prescriptions existantes)
- Modification des Orientations d'Aménagements et de Programmation
- Modification du règlement écrit
- Modification des annexes

Les éléments modifiés du PLUiH ont ensuite été transmis pour avis aux Personnes Publiques Associées (services de l'État, Préfecture, Région, Chambre d'Agriculture...) en fin d'année, avant que le dossier ne soit proposé à l'enquête publique en 2022.



INSTRUCTION DES DROITS DU SOL

Le service urbanisme instruit, pour le compte de 9 communes du territoire, les autorisations, les déclarations et les actes relatifs à l'occupation du sol : permis de construire (PC), permis d'aménager (PA), permis de démolir (PD), déclarations préalables (DP) et certificats d'urbanisme (CU).

Le service urbanisme permet de mutualiser les moyens, d'harmoniser l'application du PLUi-H sur l'ensemble du territoire.

Au-delà de l'instruction des autorisations d'urbanisme, le service peut être sollicité pour apporter son expertise lors de la rédaction d'un règlement de lotissement mais aussi en matière de conseils liés au domaine de l'urbanisme, des aménagements communaux auprès des élus. Il accueille et conseille également le public et les professionnels dans l'élaboration de leurs projets.



137

**RENDEZ-VOUS
POUR LES
AUTORISATIONS
D'URBANISME**



1 979

**AUTORISATIONS
DÉLIVRÉES**



184

**NOUVEAUX
LOGEMENTS
AUTORISÉS**



2 550

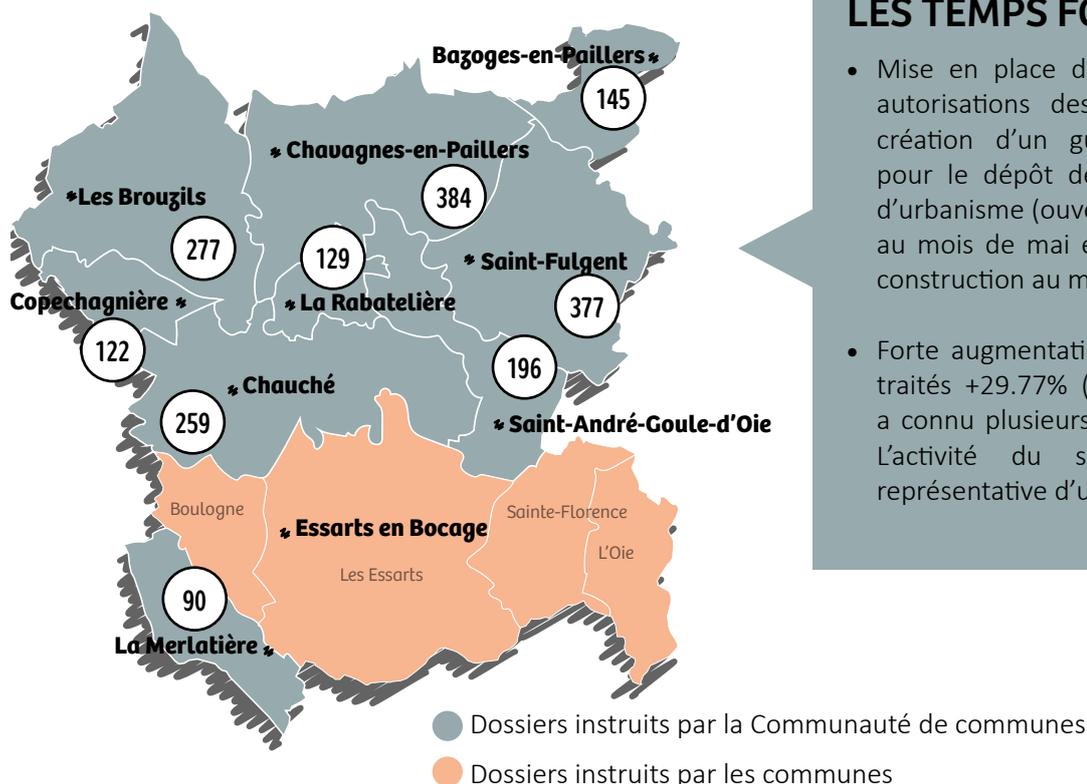
APPELS TRAITÉS



10 146 m²

**DE SURFACE PLANCHER
ACCORDÉE EN ZONES
D'ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES**

NOMBRE DE DOSSIERS INSTRUITS PAR COMMUNE



LES TEMPS FORTS 2021

- Mise en place de la dématérialisation des autorisations des droits du sol (ADS) et création d'un guichet unique numérique pour le dépôt de demandes d'autorisation d'urbanisme (ouverture en 2021 aux notaires au mois de mai et aux professionnels de la construction au mois d'octobre)
- Forte augmentation du nombre de dossiers traités +29.77% (2019/2021 : l'année 2020 a connu plusieurs périodes de confinement. L'activité du service n'est donc pas représentative d'une année ordinaire)

HABITAT

Ouvert depuis le 1^{er} janvier 2021, le guichet unique de l'Habitat, porté par la Communauté de communes et animé par l'association Hatéis Habitat, permet à chacun de bénéficier d'un accompagnement gratuit et neutre pour toute démarche liée aux travaux de rénovation (aide technique, administrative et financière).

Ainsi, propriétaires occupants comme propriétaires bailleurs peuvent désormais recevoir des conseils personnalisés en fonction des travaux à réaliser et de leur situation personnelle. Ils peuvent aussi être aidés pour l'obtention de subventions de la Communauté de communes, mais également celles proposées par l'État, la Région, le Département, sur les thématiques suivantes :

- Soutenir l'amélioration et les travaux de rénovation des logements locatifs
- Accompagner l'adaptation des logements au handicap ou au vieillissement, faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et/ou en perte d'autonomie et aider la construction neuve accessible
- Réhabiliter l'habitat indigne ou très dégradé et permettre la remise aux normes des dispositifs d'assainissement individuel
- Encourager la rénovation des façades
- Aider les propriétaires dans l'amélioration énergétique et la rénovation thermique de leur logement

Ce guichet unique représente un fort investissement de la Communauté de communes avec pour l'année 2021 :

- 227 000 € de primes directement attribuées aux habitants pour les travaux
- Environ 100 000 € dédiés au financement de l'animation

Le guichet unique a connu un franc succès en 2021 :

RÉNOVATION DES LOGEMENTS LOCATIFS :

▶▶ 5 primes pour un montant de 7 500 €

AMÉLIORATION ÉNERGÉTIQUE :

▶▶ 266 primes pour un montant de 105 000 €

ADAPTATION DES LOGEMENTS AU HANDICAP OU À LA VIEILLESSE :

▶▶ 21 primes pour un montant de 40 703 €

CONSTRUCTION NEUVE ACCESSIBLE, ADAPTÉE AU HANDICAP OU À LA VIEILLESSE :

▶▶ 3 primes pour un montant de 6 000 €

RÉNOVATION DES FAÇADES :

▶▶ 73 primes pour un montant de 60 000 €

MISE AUX NORMES DES ASSAINISSEMENTS AUTONOMES :

▶▶ 36 primes pour un montant de 28 800 €

ATTRACTIVITÉ ET VIE LOCALE

OFFICE DE TOURISME

L'OFFRE EN HÉBERGEMENT TOURISTIQUE

En 2021, l'Office de tourisme a enregistré 2 arrêts d'activité et dans le même temps l'ouverture de 6 gîtes et 3 chambres d'hôtes.

Au 31 décembre 2021, 61 structures pour 1 165 lits marchands et 319* structures pour 1 595* lits non marchands (résidences secondaires) sont répertoriés dans le Pays de Saint-Fulgent- Les Essarts.

*Chiffres INSEE

ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DU TOURISME – COVID 19

A l'échelle du territoire, les hébergeurs ont été une nouvelle fois impactés par l'ouverture tardive du Puy du Fou, le 10 juin 2021. On constate de plus en plus que les touristes privilégient la location de meublés au détriment des chambres d'hôtes. Cela s'explique par l'indépendance recherchée par les touristes dans leur location, notamment pour la cuisine. Ainsi, plusieurs hébergeurs du territoire s'interrogent sur la transformation de leur maison d'hôtes en meublé.

Malgré la crise sanitaire, l'Office de tourisme a néanmoins accompagné cette année, 3 porteurs de projets d'hébergements touristiques et effectué 2 audits de qualification « Chambres d'hôtes Référence ».



25

**CHAMBRES
D'HÔTES**



29

**MEUBLÉS DE
TOURISME**



4

HÔTELS



1

CAMPING



2

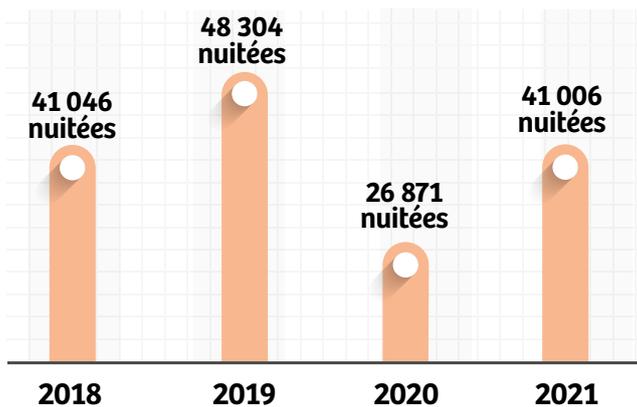
**HÉBERGEMENTS
DE GROUPE**



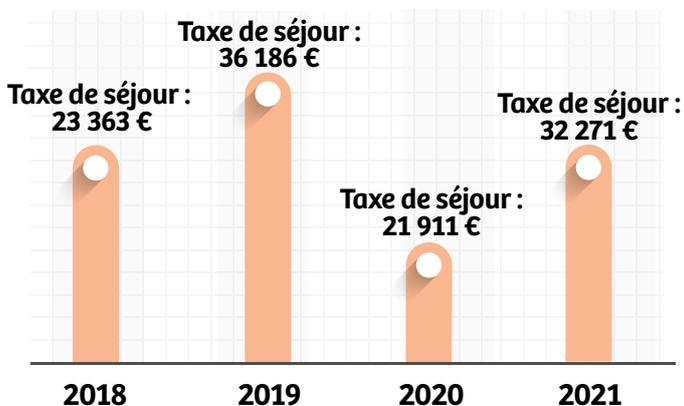
LA TAXE DE SÉJOUR

La taxe de séjour déclarée en 2021 par les hébergeurs du territoire, s'élève à 24 336 € pour 33 939 nuitées touristiques marchandes. Les plateformes de commercialisation (Airbnb, Booking, Homeaway, Le Bon Coin...) ont versé la somme de 7 935 € au titre des nuitées enregistrées en 2021. Selon les états déclaratifs communiqués, cela correspond à 7 067 nuitées.

NB : Les données correspondent à la taxe de séjour déclarée. Le montant encaissé s'élève à 18 657 €.



*déclarations enregistrées à la date du 4/04/2022 (hébergeurs et opérateurs numériques)



*déclarations enregistrées à la date du 4/04/2022 (hébergeurs et opérateurs numériques)

Malgré des chiffres supérieurs à la saison 2020, le montant enregistré en 2021 n'égale pas les chiffres avant la pandémie. L'impact de la crise sanitaire est toujours notable dans le secteur touristique.

SITE MÉGALITHIQUE DE LA SALETTE À SAINT-FULGENT

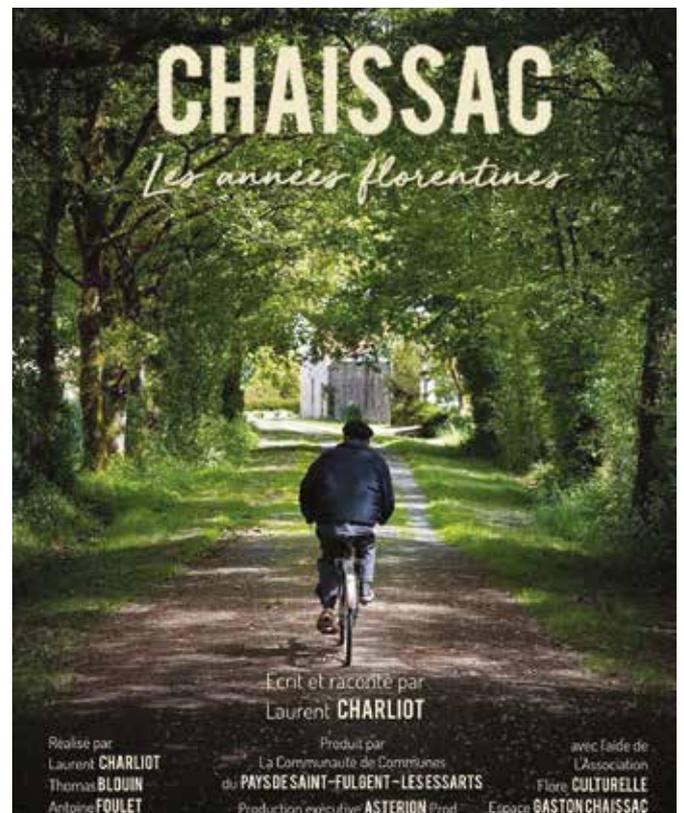
Afin de valoriser le site mégalithique du village La Salette à Saint-Fulgent, la Communauté de communes a financé des travaux d'aménagement et de préservation des pierres, en lien avec l'AICP (Association Intercommunale du Champ des Pierres), pour un montant de 16 432 €.

MISSION DE COLLECTAGE

L'Office de tourisme a mis en œuvre tout au long de l'année 2021, une mission de collectage du patrimoine culturel immatériel. Deux thèmes ont été retenus : l'artiste peintre Gaston Chaissac et le Sanctuaire de la Salette.

Cette action a pour but, à plus ou moins long terme, de pouvoir communiquer sur la richesse culturelle de notre territoire, développer des visites guidées en lien avec les anecdotes collectées et apporter des nouveaux formats de présentation numériques, à utiliser à l'Espace Gaston Chaissac ou sur les réseaux sociaux, par exemple...

Afin de réaliser ce collectage, l'Office de tourisme a fait appel à Laurent Charliot pour mener les interviews et Asterion Prod, entreprise spécialisée dans la production audiovisuelle. Le budget attribué à ces deux projets est de 49 800 €.



1^{ÈRE} ÉDITION D'UN ÉTÉ MUSICAL ET CONTÉ



L'Office de tourisme a mis en place un programme estival « Un été musical et conté », du 20 juillet au 19 août, comprenant 5 soirées contées réparties dans plusieurs sites touristiques du territoire et 5 concerts sous la halle du Domaine de l'Oiselière à Chauché.

Le budget global de la programmation (cachets des artistes, frais de déplacement, repas, Sacem, communication...) s'élève à 18 147 €.

Pour cette 1^{ère} édition, le public a répondu présent malgré la mise en place d'un protocole sanitaire une semaine avant le lancement du programme.

Les soirées contées ont fait le plein. Une centaine de personnes a pu assister à la première soirée contée. Les soirées suivantes étaient limitées à 50 personnes pour respecter le protocole sanitaire.

Les concerts de l'Oiselière ont également remporté un vif succès. En moyenne, 200 personnes étaient présentes à chaque concert.



OPÉRATION « VISITEZ NOS ENTREPRISES »

16 entreprises ont participé à la 12^{ème} édition de l'opération « Visitez nos entreprises » qui s'est déroulée du 25 au 29 octobre 2021.

De nouvelles entreprises ont accepté d'ouvrir leurs portes cette année : Kuhn à la Copechagnière, Maison Bleue à la Rabatelière, Piveteau bois et Jaud Menuiseries à Essarts en Bocage.

Au total, cela représente 320 visiteurs répartis sur 25 créneaux de visite sur 5 jours. Globalement, les retours des visiteurs sont très positifs. La curiosité, la découverte des métiers et l'orientation des enfants sont les 3 principales motivations.



APPEL À PROJET : CAMPING LE PÂTIS

En janvier 2021, la Communauté de communes a relancé un appel à projets pour la reprise du camping le Pâtis, situé à Essarts en Bocage. 53 dossiers ont été retirés sur la plateforme Marchés Sécurisés, 10 porteurs de projets ont demandé une visite du terrain et 6 dossiers de candidatures ont été déposés.

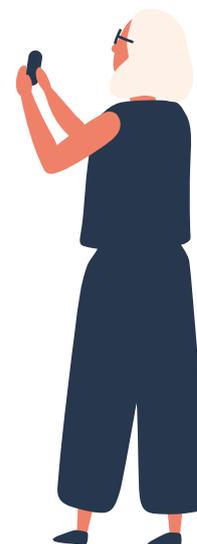
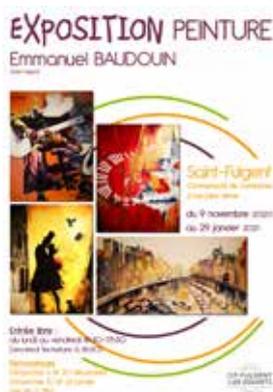
A l'issue des auditions, le jury a retenu le projet de la société Onlycamp, filiale du groupe Huttopia, acteur majeur de l'hôtellerie de plein air en France et à l'international. Ce projet a été retenu, en raison de son caractère attractif, innovant et qualitatif, mais également en raison de sa viabilité économique. Ainsi, la Communauté de communes a signé le 30 novembre, un bail emphytéotique administratif d'une durée de 20 ans avec la société Onlycamp.



LES RENDEZ-VOUS CULTURELS

LE HALL : UN LIEU D'EXPOSITION

Le hall d'accueil de la Communauté de communes change de décor régulièrement grâce aux expositions mises en place par des artistes amateurs ou professionnels, mais également par des associations : peintures, photographies, sculptures... Les exposants disposent gratuitement de l'aménagement du hall (grilles, kits d'accrochages, supports...).



WEEK & STAGE

Une nouvelle programmation « Week & Stage » élaborée en fonction des attentes et des idées des personnes ayant participé l'année précédente a été proposée par la commission culture de la Communauté de communes.

Ainsi, 15 stages ont été proposés pour cette nouvelle programmation. Les stages sont proposés aux adultes et aux adolescents du territoire et hors territoire.



CONCOURS PHOTO

La Communauté de communes a organisé son traditionnel concours photo qui remporte chaque année un très vif succès. Pour la 19^{ème} édition, deux thèmes aux choix étaient proposés : « La couleur verte » et « Lieux ou objets abandonnés ». En 2021, 188 photographes amateurs ont adressé 584 photographies.

Les membres du jury étaient composés des membres de la commission Culture. Les membres du Conseil d'exploitation de l'Office de tourisme ont également été invités à faire partie du jury. Individuellement après visionnage de chaque photo, sans connaître le nom de l'auteur, chacun a choisi, dans chaque catégorie, du territoire et hors territoire, ses trois photos préférées. Le décompte a permis de désigner les lauréats.



Des lots ont été attribués aux trois premiers de chaque catégorie, du territoire et hors territoire de la Communauté de communes : imprimante, assistant vocal, barre de son, casque bluetooth... Des agrandissements posters de leur photographie leur ont été également remis.

EVEIL MUSICAL : UN RETOUR TOUJOURS TRÈS POSITIF DES INTERVENTIONS MUSIQUE ET DANSE EN MILIEU SCOLAIRE

Durant l'année scolaire, toutes les écoles du territoire du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts ont bénéficié des interventions musique et danse en collaboration avec le service Culturel Jeunesse de la Direction de l'Action culturelle du Conseil départemental.



Les interventions « musique et danse » sont destinées aux élèves du cycle 2 (CP- CE1- CE2) et de cycle 3 (CM1 et CM2), à raison de 8 séances d'une heure par classe sur l'année scolaire, uniquement sur le temps scolaire et en présence de l'enseignant responsable de la classe. Les élèves de cycle 2 bénéficient de séances d'éveil musical, tandis que des ateliers thématiques en danse et musique sont proposés aux élèves de cycle 3.

Pour rappel, le Département apporte l'aide organisationnelle (recensement des besoins des écoles, recrutement des intervenants, suivi logistique et pédagogique...) et la Communauté de communes prend en charge la rémunération des intervenants, soit un budget d'environ 37 275 €.



17

ÉCOLES



2 110

ÉLÈVES



6

INTERVENANTS

RÉSEAU DES BIBLIOTHÈQUES

L'équipe



2 bibliothécaires
intercommunales
6 bibliothécaires municipaux
175 bénévoles

Les fonds



48 246 livres
2 903 DVD
5 166 nouveaux livres
319 nouveaux DVD
143 abonnements à des revues

Les usagers



3 772 emprunteurs actifs
(soit 13 % de la population
du territoire)
669 nouveaux inscrits

L'activité



17 775 réservations (soit une
augmentation de 60 % par
rapport à 2020)
13 326 réservations via le site
internet
109 979 prêts aux particuliers
7 407 prêts autres (enseignants,
centres de loisirs, EHPAD...)
12 404 prêts entre bibliothèques

LES TEMPS FORTS 2021

- Le réseau des bibliothèques connaît une activité en hausse par rapport à l'année 2020, marquée par la crise sanitaire. Ainsi, le nombre d'emprunteurs actifs a augmenté de 2.5% et le nombre de prêts connaît une augmentation de 46%. La mise en réseau évolue de manière positive puisque 12 404 prêts entre bibliothèques ont été réalisés soit 5 837 prêts de plus qu'en 2020. Les réservations sur le portail connaissent une hausse de plus de 56%.
- En 2021, le réseau a organisé un temps fort autour de la lecture « Partir en livre ». Aux mois de juin et juillet, les bibliothèques du réseau ont élaboré une programmation commune, dans le cadre de la manifestation nationale autour de la littérature jeunesse « Partir en livre ». Le public a pu profiter des animations proposées par l'ensemble des bibliothèques (heures du conte, bébés lecteurs, contes illustrés, jeux...).



Réseau des bibliothèques
du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts

PARTIR EN LIVRE

30 JUIN - 28 JUILLET 2021

Animations pour tous

Mer et merveilles



COMMUNICATION

Le service communication travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des services de la Communauté de communes. Il met en lumière les différentes actions des services à travers la conception de divers supports (site internet, magazines, journal d'information, réseaux sociaux, presse, flyers, livrets, événementiels, guide à vocation touristique/nouveaux arrivants).

LES MAGAZINES ET JOURNAUX

Courant 2021, deux magazines ont été distribués aux habitants du territoire. Chaque revue est imprimé à 13 000 exemplaires. De nombreux sujets ont été traités : nouvelle équipe intercommunale, la mise en place du guichet unique de l'habitat, la rénovation de la piscine Oasis, la programmation estivale, la mission de collectage sur Gaston Chaissac et bien d'autres...



Le journal ACTU'CC a été édité en mai et en décembre 2021. Différents sujets ont été traités comme les investissements de la Communauté de communes, l'adhésion de Chavagnes-en-Paillers et de Saint-Fulgent au programme Petites villes de demain, l'implantation et l'installation de nouvelles entreprises...



LES OUTILS NUMÉRIQUES

Le site internet ccfulent-essarts.fr mis à jour en fonction de l'actualité présente l'ensemble des services proposés par la Communauté de communes.

La Communauté de communes dispose également d'une page Facebook permettant ainsi la diffusion des actualités sur les réseaux sociaux.

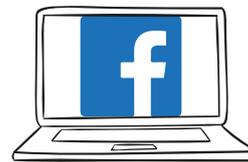


Les rubriques les plus consultées :

1. La gestion des déchets
2. Urbanisme habitat
3. Les déchèteries
4. Plan local d'urbanisme
5. Le concours photo

31 675

VISITEURS SUR LE SITE
ccfulgent-essarts.fr



2 082

ABONNÉS À LA PAGE
FACEBOOK
(contre 1 617 en 2020)

La page Facebook de la Communauté de communes est un outil de communication très apprécié par les usagers. Elle permet de diffuser facilement de nombreuses actualités en lien avec la collectivité mais également sur la vie locale.

Le service communication a également développé deux newsletters pour les services de la petite enfance et le développement économique via le module disponible sur le back office du site internet.

ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

UN DIAGNOSTIC POUR RÉPONDRE AUX BESOINS DES SPORTIFS

Dans le cadre de sa politique sportive, la Communauté de communes a réalisé un diagnostic des équipements et des pratiques sportives du territoire. En effet, la collectivité met un point d'honneur à renforcer son attractivité et à faciliter l'accès au sport, en tenant compte des pratiques des uns et des autres.

Cette étude a permis de mettre en lumière une offre sportive hétéroclite allant des sports collectifs comme le football, le basket à des sports individuels comme la course à pied jusqu'à des pratiques moins répandues comme le tir à l'arc ou le roller hockey.

Cette étude a également permis de cibler les besoins techniques (réhabilitation, rénovation, construction...) afin de favoriser un maillage équilibré en terme d'équipement sportif sur le territoire.

UNE GUIDE POUR RELANCER LA PRATIQUE SPORTIVE



Comme la grande majorité des associations, les clubs sportifs ont fortement été touchés par la pandémie. C'est pourquoi, les élus ont souhaité leur apporter leur soutien en éditant un livret « Guide du sport du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts ». Objectif : inviter les usagers à contacter les associations dans le but de reprendre une activité sportive. Ce dernier a été distribué dans tous les foyers du territoire.



SALLE OMNISPORTS DE CHAVAGNES-EN-PAILLERS : UN PROJET D'ENVERGURE

Les travaux de la salle de sport ont débuté en février 2021. Parfaitement intégré dans l'espace urbain et paysagé, l'équipement intégrera des dispositifs de production d'énergies renouvelables, avec la mise en place de panneaux photovoltaïques et d'ombrières. Un programme de végétalisation sera également déployé aux abords avec la création d'espaces verts, dont une partie pourrait être dédiée à l'éco-pâturage. Enfin, une centaine de places de parking végétalisées vont être créées afin d'accueillir les sportifs et les visiteurs.

Composée d'une salle multi-sports (basket-ball, handball, volley-ball, tennis), d'une salle multi-activités, d'une salle de gymnastique et d'un mur d'escalade, ce nouvel équipement permettra aux sportifs de bénéficier d'un outil pédagogique et sportif. Unique sur le territoire, le mur d'escalade d'une hauteur de 11 m, permettra d'accueillir des compétitions de niveau régional.



La salle a été livrée en août 2022. Le coût des travaux s'élève à 5 648 882 €.

AQUA°BULLES

Le centre aquatique Aqua°Bulles est un espace convivial et familial organisé autour de 4 espaces distincts :

- **un espace aquatique** comprenant un bassin sportif, un bassin d'apprentissage, un bassin ludique, une pataugeoire et un toboggan,
- **un espace détente** comprenant un sauna, un hammam, un espace de 4 douches hydromassantes, une salle de repos-tisannerie, un solarium,
- **un espace fitness** comprenant une salle de musculation, une salle de fitness,
- **un espace extérieur** comprenant une plage végétalisée, un aquasplash, une tyrolienne double.

LES TEMPS FORTS 2021

- Développement de l'école de natation (+20% en 2 ans)
 - ☑ 509 enfants ont participé aux cours de natation
 - ☑ 960 leçons individuelles
- Deux maîtres-nageurs se sont formés pour devenir « instructeur coach fitness aquatique »
- Formation d'un agent pour devenir technicien au sein des 2 piscines



56 941

ENTRÉES



320 386 €

CHIFFRES D'AFFAIRES



6 747

SCOLAIRES

12 % DE LA
FRÉQUENTATION TOTALE



21 959

ENTRÉES ACTIVITÉS

38 % DE LA
FRÉQUENTATION TOTALE

PISCINE OASIS

Créé en 1967, la piscine Oasis n'avait pas connu de grands travaux depuis 1998. Une grande partie de la rénovation a été faite sur le bâtiment en lui-même, avec la remise aux normes de l'ensemble de la partie technique, que ce soit la centrale d'air ou le traitement de l'eau.

Ce nouveau bâtiment moderne et chaleureux dispose d'un accueil fonctionnel, de vestiaires garantissant une meilleure circulation des visiteurs et d'un espace détente. Ce dernier est composé d'un sauna, d'un hammam, d'une fontaine de glace et d'une douche « expérience » (douche multi-jets avec variation de la température de l'eau, de l'éclairage et de la musique).

Quant à l'espace extérieur, il a été totalement revu avec la rénovation complète du bassin et la création d'une pataugeoire de 30 m² avec plusieurs jeux d'eau.

Aussi, les élus ont souhaité mutualiser les compétences, financières et techniques de la piscine Oasis et d'Aqua°Bulles. L'objectif est de créer une seule et unique équipe pouvant travailler sur les deux sites. Cette mutualisation a permis d'obtenir une politique tarifaire et une stratégie commerciale complémentaire. Un système de billetterie identique à celui du centre aquatique Aqua°Bulles a également été installé afin de permettre aux clients d'accéder de la même manière aux deux sites.

La piscine Oasis a accueilli ses premiers nageurs en mai 2022. Le coût des travaux s'élève à 2 538 670 €.





PETITE ENFANCE ET JEUNESSE

MULTI-ACCUEIL « A PETITS PAS »

Dans un environnement pensé et aménagé avec soin, les professionnels de la petite enfance veillent au bien-être des enfants, à leur éveil et à leur épanouissement. La structure collective permet d'accueillir, du lundi au vendredi, de manière régulière, occasionnelle ou d'urgence, les enfants de 2 mois et demi à 4 ans, non scolarisés.

La capacité d'accueil est de 30 places, dont 25 en accueil régulier. En raison du Covid, la structure a été fermée 3 semaines en avril de manière partielle (7 enfants prioritaires ont été accueillis).



10

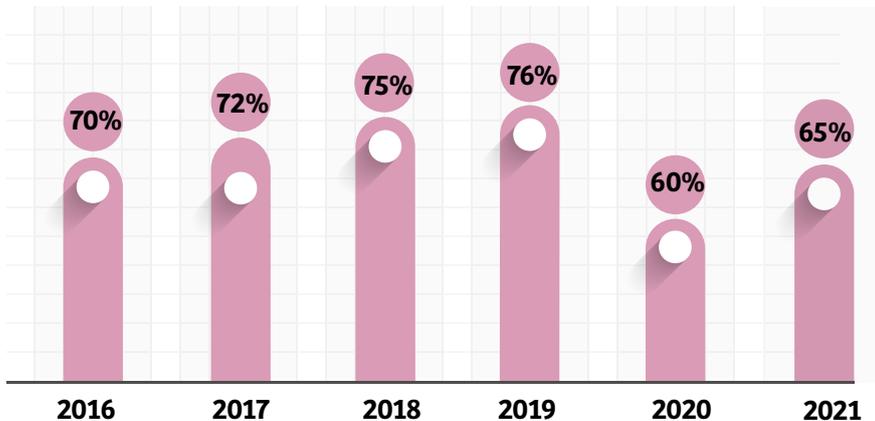
PROFESSIONNELLES



30

PLACES

TAUX D'OCCUPATION



NOMBRE D'INSCRITS





LES TEMPS FORTS 2021

Fortement impactés par le COVID-19, les projets ritualisés du multi-accueil ont dû être modifiés mais l'équipe a tenu à maintenir la plupart d'entre eux.

• Semaine Nationale de la Petite Enfance

Initialement prévue en avril sur le thème « Drôle d'histoires », celle-ci a été décalée en juin. 15 jours d'animations ont été organisées par l'équipe afin de sortir du quotidien : fête de la musique, dress-code, jeux d'ombres... ont rythmé les journées. Un cadre photo numérique, installé dans le couloir, permettait aux parents de découvrir les activités du jour.

• Fête de l'été

La fête de l'été n'a pas pu être organisée dans les conditions habituelles, elle a donc été remplacée par la venue de la ferme pédagogique itinérante « Ma petite ferme chez vous ». Enfants et parents étaient invités à partager un moment ensemble dans le jardin de la



structure en compagnie des animaux.

• Réunion de parents

Elle s'est déroulée en septembre 2021 et a réuni 12 familles. Elle était animée par les référentes de chaque section autour des questions des parents et des thématiques liées à chaque âge (alimentation, sommeil, conflits entre enfants, autonomie...).

• Fête de l'hiver

Cette animation a été maintenue mais sans le goûter afin de maintenir les gestes barrières et notamment le port du

masque en permanence. Les familles ont tout de même pu profiter de différents ateliers : patouille, peinture, histoires d'hiver, salle sensorielle...

• Médiathèque de Saint-Fulgent

Le partenariat a pu reprendre en septembre 2021 après sa suspension en mars 2020. Le groupe des explorateurs (2 à 3 ans) ont pu profiter d'une séance « bébés lecteurs » par mois qui leur était réservée.

• « Lire et faire lire »

Ce projet a été lui aussi remis en place en septembre 2021 après une interruption liée au contexte sanitaire. 4 bénévoles retraitées se relaient les jeudis matin, pour venir raconter des histoires aux enfants de chaque section. Ces bénévoles ont également accompagné les enfants lors de sorties (Mare aux Fées, médiathèque...).

• Journées pédagogiques

Elles rassemblent l'ensemble de l'équipe petite enfance (multi-accueil et Relais Petite Enfance), elles ont eu lieu :

- Le 22 mars sur la thématique de l'aménagement de l'espace. Un travail autour des valeurs du service petite enfance a précédé un travail de mise en pratique de la formation autour de l'aménagement de l'espace dispensée par Mathieu Belaud.
- Le 26 novembre une journée de formation sur le thème de « La co-éducation : quelles relations avec les parents ? » a été animée par Sophie Bouvet, consultante en parentalité et formatrice.



LE RELAIS PETITE ENFANCE « A PETITS PAS »

Le Relais Assistant(e)s Maternel(le)s (RAM) « A Petits Pas » est devenu le Relais Petite Enfance suite à la réforme nationale des modes d'accueil (Loi ASAP) en septembre 2021.

Les missions d'information et de soutien à la profession des assistants maternels ont été enrichies dans le but de valoriser la qualité de l'accueil individuel.

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES FAMILLES

Le Relais Petite Enfance est le lieu de référence pour les parents à la recherche d'un mode de garde. Les animatrices les informent de l'existence de tous les modes de garde, collectifs et individuels, privés et publics, sur le territoire intercommunal et les accompagnent dans leur choix en fonction de leurs besoins et leurs attentes.

Pour les parents qui font le choix de la garde individuelle chez un assistant maternel, le Relais Petite Enfance est également un lieu ressource pour avoir des informations d'ordre administrative liées à leur statut de parents employeurs.

190 RDV PARENTS EMPLOYEURS

9 RDV PARENTS + ASSISTANTS MATERNELS

INFORMATION ET ACCOMPAGNEMENT DES PROFESSIONNELS DE LA GARDE INDIVIDUELLE

La reprise des matinées d'éveil a eu lieu en juin 2021. Les assistants maternels ont pu profiter d'un espace aménagé en extérieur dans chacune des communes.

À l'automne, les ateliers « motricité » animés par un psychomotricien ont également pu avoir lieu.

Ces matinées sont des temps de professionnalisation pour les assistants maternels où l'occasion est donnée d'observer les enfants et d'échanger entre professionnels autour des pratiques quotidiennes.

Une nouvelle mission attribuée au Relais Petite Enfance est de faciliter l'accès et le départ en formation continue des assistants maternels. Dans ce cadre, une réunion d'information a été proposée aux assistants maternels et aux parents employeurs du territoire. Cette réunion, animée par l'organisme « Planète Enfance » a permis de présenter à la fois l'offre de formation existante et les modalités d'accès.



653

FAMILLES EMPLOYEURS



312

FAMILLES ONT UTILISÉ LE SERVICE RPE

dont



225

ASSISTANTS MATERNELS (A.M.)



159

A.M. DIFFÉRENTS ONT UTILISÉ LE SERVICE RPE

dont



50

MATINÉES D'ÉVEIL

NOUVEL OUTIL :

Le Relais Petite Enfance a lancé en 2021 sa newsletter : « L'actu P'tite Enfance » destinée aux utilisateurs du service et à ses partenaires. Elle reprend l'actualité du service, les projets à venir, les informations d'ordre législative, un article sur une thématique pédagogique et un agenda des actions en lien avec la petite enfance.

Elle est également un outil de communication mis à disposition des communes du territoire.



PRÉVENTION ROUTIÈRE

La gestion de l'éducation routière sur l'ensemble des communes du territoire est assurée par la Communauté de communes. L'animatrice intervient dans 17 écoles primaires et dans 4 collèges. 8 niveaux sont concernés : du CP à la 4^{ème}. La durée des interventions est de 3h par niveau (1h30 pour les 4^{ème}). La Maison Familiale a renouvelé sa demande pour ses classes de 4^{ème} et de 3^{ème}.

Les séances proposées dans les écoles font référence au programme scolaire où l'éducation routière y est obligatoire. Les objectifs sont d'amener les élèves à connaître et à comprendre leur environnement pour s'y déplacer en sécurité. C'est aussi l'occasion de prendre connaissance des nouvelles lois et des aménagements récents au plan communal.



Les thèmes abordés

- **CP** : La rue, le passager voiture et la maniabilité du vélo
- **CE1 et CE2** : Le passager du car, le piéton, le cycliste (piste)
- **CM1 et CM2** : Les sorties en milieu naturel ou maniabilité, le plan, les dangers du cycliste
- **6^{ème}** : Protéger/alerter un accident, la signalisation dans les carrefours, les causes et les conséquences, les carrefours et les priorités, être vu, le vélo et ses équipements, les angles morts
- **5^{ème}** : Préparation à l'ASSR, l'alcool, les équipements du cyclomoteur et du cyclomotoriste, l'analyse d'accidents
- **4^{ème}** : Maniabilité du cyclomoteur
- **4^{ème} et 3^{ème} MFR** : Accidentologie et conduite à risque



3 820

ÉLÈVES

(SOIT 150 CLASSES)



458

4^{ÈME} INITIÉS À LA
CONDUITE DE
CYCLOMOTEUR



43

VÉLOS DE
COLLÉGIENS
CONTRÔLÉS

EN PARTENARIAT AVEC
LA GENDARMERIE



683

ÉLÈVES (classe de CM)
ONT RÉALISÉ
UNE SORTIE

LES TEMPS FORTS 2021

• Gilets fluorescents

250 gilets fluorescents ont été remis aux enseignants et aides maternelles pour sécuriser les déplacements des classes.

• Communication auprès de 2 004 familles au collège

A l'approche de l'hiver, les familles des quatre collèges du territoire ont reçu une plaquette d'information rappelant l'importance des équipements du vélo et plus particulièrement ceux permettant d'être mieux vu en circulation.

• Séances annulées

Le Covid a de nouveau perturbé le déroulement des séances. L'absence d'enseignants, le plus souvent non remplacés, a entraîné l'annulation de 43 séances (8%). 30 ont pu être reprogrammées.

• Finale intercommunale et rencontre départementale

La finale intercommunale et la rencontre départementale ont une nouvelle fois été annulées, la situation sanitaire étant encore trop risquée pour rassembler des groupes d'enfants.

• « Savoir Rouler à Vélo »

Le dispositif national « Savoir Rouler à Vélo », mis en place par l'Éducation Nationale dans le cadre du Plan vélo est en réflexion sur la commune d'Essarts en Bocage. Le programme y intégrant de l'éducation routière, la réflexion se fait conjointement.

TRANSPORTS SCOLAIRES

QUELLES COMPÉTENCES EN MATIÈRE DE TRANSPORT ?

La Communauté de communes gère deux types de transport scolaire :

- à destination des collèges d'Essarts en Bocage,
- à destination des piscines pour les écoles primaires du territoire.

Pour les collèges, en tant qu'organisatrice de second rang, la Communauté de communes est le relais local du Conseil Régional et gère par conséquent :

- les demandes de création ou de modification d'arrêts,
- la conception des circuits,
- le suivi du transport scolaire au quotidien : relations avec les parents, sécurité, respect du règlement, concertation avec les établissements scolaires et les transporteurs...

Quant aux piscines, la Communauté de communes en assure la pleine compétence et passe notamment les marchés de transport en fonction des besoins exprimés par les écoles, en concertation avec les piscines.



665

COLLÉGIENS



98

ARRÊTS DE CAR



13

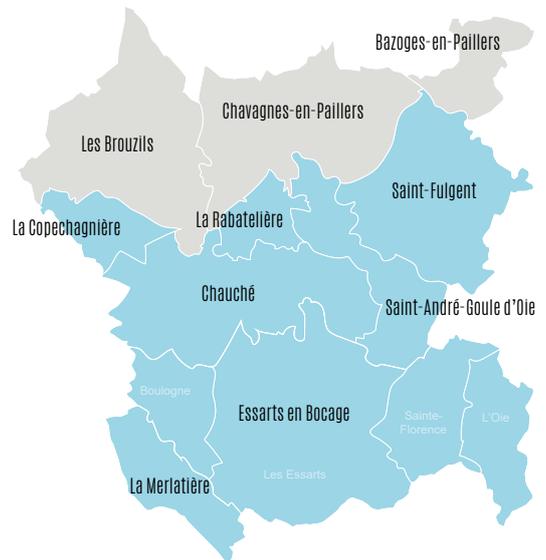
CIRCUITS



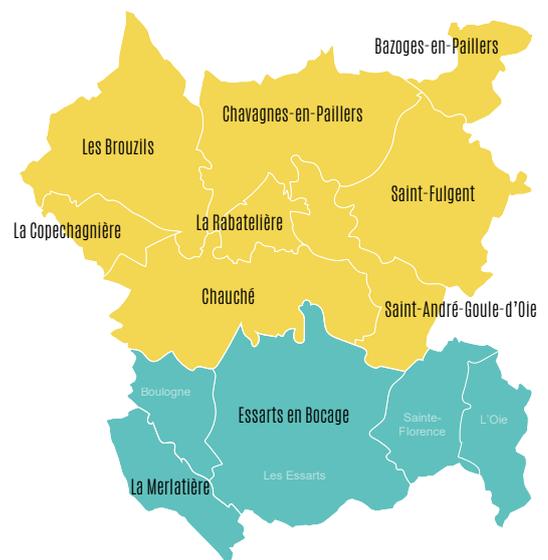
7

COMMUNES

QUELLES COMMUNES BÉNÉFICIENT DE QUELS SERVICES ?



- Communes bénéficiant du transport scolaire vers **les collèges d'Essarts en Bocage**



- Communes bénéficiant du transport vers **le centre aquatique Aqua°Bulles**
- Communes bénéficiant du transports vers **la piscine Oasis**

ENVIRONNEMENT

PLAN CLIMAT

La Communauté de communes s'est engagée en 2018, dans l'élaboration de son Plan Climat Air Énergie Territorial (PCAET). Cette démarche est avant tout un projet de développement durable du territoire. C'est une réponse locale aux enjeux globaux du climat.

A la fois stratégique et opérationnel, ce plan prend en compte les dimensions climat-air-énergie dans leur ensemble : réduction des Gaz à Effets de Serre, adaptation au changement climatique, diminution de la consommation énergétique, amélioration de la qualité de l'air et développement des énergies renouvelables. Ce projet évolutif s'inscrit sur une durée de 6 ans.

Dans le cadre de ce dispositif, un diagnostic sur les consommations et productions d'énergies, ainsi que sur la vulnérabilité du territoire a été réalisé. Ce dernier a permis de définir un programme d'actions s'adressant à tous les acteurs du territoire :

- Les habitants
- Les entreprises
- Les collectivités

Afin de mieux communiquer auprès du public, un logo a été créé. Ce dernier est composé d'un rond formé par 3 formes distinctes, symbolisant l'unité et le travail collaboratif. Les couleurs sont celles de la Communauté de communes renforçant ainsi l'appartenance à la collectivité. La police de caractère sans Sérif donne un effet avant-gardiste et apporte de la modernité au logo. Quant à la police manuscrite de la baseline, elle donne un sentiment de proximité.

Bien que la collectivité soit porteuse et actrice du Plan Climat, la réussite de ce projet durable de territoire passe par l'action et la mobilisation de tous, entreprises, particuliers et collectivités.

C'est pourquoi, du 7 juin au 17 juillet, la population a été invitée à donner son avis sur le PCAET via la plateforme participer.ecollectivites.fr. Une vingtaine d'avis a été formulée. L'analyse des remarques a été présentée sous la forme d'un tableau et mise en ligne sur le site internet de la collectivité.

Le PCAET a été définitivement adopté en septembre 2021.

DÉCLINAISONS DU LOGO



ÉNERGIES POSITIVES
Pays de St Fulgent - Les Essarts
Pour le climat, le territoire s'engage !

**DES PETITS GESTES POUR L'HOMME
UN GRAND GESTE POUR LE CLIMAT**

Consommer local Se déplacer à vélo Composter

PLAN CLIMAT
**DONNEZ VOTRE AVIS,
PARTAGEZ VOS IDÉES !**

DU 7 JUIN AU 17 JUILLET 2021

sur participer.ecollectivites.fr

ou par mail pcaet@stfulgent-essarts.fr
ou dans le registre disponible à la Communauté de communes

Communauté de communes du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts
2 rue Jules Verne - 85250 SAINT-FULGENT
02 51 43 81 61 - www.ccfulgent-essarts.fr

ST-FULGENT
LES ESSARTS

LES ACTIONS DU PLAN CLIMAT



Pour le climat, les familles s'engagent !

Pour que chaque habitant devienne acteur dans la lutte contre le changement climatique et contribue à l'atteinte des objectifs du PCAET, diverses actions seront proposées.

Il s'agit par exemple de conseils et des aides à la rénovation énergétique des habitations, ou bien alors des ateliers de sensibilisation, d'éducation à l'environnement dans les écoles :

- 1 Mobiliser les habitants (défis, ateliers, conférences, témoignages, éducation scolaire...)
- 2 Développer la pratique des modes actifs (vélo et marche)
- 3 Accompagner la rénovation énergétique des habitations
- 4 Diffuser les bonnes pratiques, les éco gestes



Pour le climat, les collectivités s'engagent !

En tant qu'acteurs publics, les collectivités ont un rôle d'exemplarité. Elles doivent être moteur de changements pour le territoire et garantes, dans la durée, des engagements pris.

Sobriété, essor d'une mobilité alternative et rénovation énergétique des bâtiments publics, sont autant de thématiques sur lesquelles les collectivités agiront.

- 1 Eco-responsabilité des services dans leurs pratiques
- 2 Intégrer les enjeux du PCAET dans la commande publique
- 3 Favoriser les échanges d'expériences et la mutualisation des ressources
- 4 Réaliser une étude mobilité/schéma des déplacements et un Plan de Déplacement de l'Administration (PDA)
- 5 Exemplarité énergétique du patrimoine public



Pour le climat, les entreprises s'engagent !

La Communauté de communes souhaite valoriser, accompagner et impliquer les acteurs économiques dans la démarche de transition énergétique et écologique.

Les actions proposées se déclineront autour des thématiques de sobriété énergétique, de mobilité alternative ou encore de développement des pratiques de l'économie circulaire.

- 1 Eco-responsabilités au travail (consommations, déchets, mobilités...)
- 2 Favoriser les synergies entre entreprises
- 3 Développer de nouvelles filières d'usage, de récupération et de réemploi
- 4 Inciter et déployer le covoiturage



Pour le climat, le territoire s'engage !

Territoire aux ressources variées, le Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts peut s'appuyer sur ses richesses pour mener à bien sa transition écologique.

Pour cela, des actions plus transversales, notamment en matière de développement des énergies renouvelables, de protection de la ressource en eau ou de développement des circuits courts, sont envisagées.

- 1 Développer la production d'énergies renouvelables sur le territoire
- 2 Valoriser les circuits courts et une agriculture respectueuse de l'environnement
- 3 Encourager la réparation et le réemploi et favoriser les gestes de réduction des déchets
- 4 Favoriser la conversion des véhicules thermiques en motorisations alternatives
- 5 Agir pour une gestion durable et responsable de l'eau

DÉCHETS

LA GESTION DES DÉCHETS

Aujourd'hui, le tri des déchets est devenu indispensable afin de préserver notre environnement et limiter l'augmentation des coûts. La collecte des déchets s'effectue soit en porte à porte (ordures ménagères et emballages) soit dans les points d'apport volontaire.



BUDGETS DÉCHETS 2021

**DÉPENSES
D'INVESTISSEMENT**
41 546 €



**RECETTE
D'INVESTISSEMENT**
(SUBVENTION,
AUTOFINANCEMENT)
436 084 €

**DÉPENSES DE
FONCTIONNEMENT**
1 505 208 €



**RECETTES DE
FONCTIONNEMENT**
(REDEVANCE)
2 000 357 €



LES TEMPS FORTS 2021

- 3^{ème} édition de la Semaine du Développement Durable 2021 avec l'organisation de 3 ateliers « zéro déchet » en partenariat avec Trivalis (16 participants au total), un atelier anti-gaspi alimentaire animé par la CLCV (10 participants) et une journée du réemploi spéciale « vélo d'occasion » à Emmaüs.
- Lancement du programme Watty dans les écoles du territoire permettant aux écoles de bénéficier d'animations gratuites sur la thématique du développement durable.
- Sensibilisation des agents de la collectivité avec une journée troc/réemploi, marche citoyenne sur le temps méridien et un atelier « emballages de cadeaux responsables »

ASSAINISSEMENT

ASSAINISSEMENT COLLECTIF ET NON COLLECTIF (SPANC)

Depuis le 1^{er} janvier 2019, la Communauté de communes est en charge de la gestion des eaux usées dans son ensemble, de leur collecte à leur traitement, à la place des communes ou syndicats intercommunaux.

L'ASSAINISSEMENT, C'EST QUOI ?

L'assainissement concerne la collecte et le traitement des eaux usées.

Les eaux usées désignent à la fois les eaux vannes (l'eau provenant des WC) et les eaux grises (l'eau provenant des lavabos, de la cuisine, du lave-linge...).

Ces eaux ne peuvent pas être rejetées en l'état dans la nature, car elles sont nocives pour l'environnement. Les eaux usées doivent donc, au préalable, être traitées pour prévenir les risques de pollution.

Il existe 2 types de traitement pour assainir les eaux usées :

L'assainissement non collectif concerne une installation privée liée à une habitation ou un groupe d'habitations qui doit être capable de traiter les eaux usées.

L'assainissement collectif permet de traiter les eaux usées dans un réseau d'assainissement collectif, communément appelé le tout-à-l'égout. Elles sont ensuite acheminées vers une station d'épuration de manière collective.



LES TEMPS FORTS 2021

- Harmonisation des contrats de gestion des réseaux d'assainissement collectif et des stations d'épuration des communes de Bazoges-en-Pailers, Saint-Fulgent, L'Oie, Sainte-Florence, La Rabatelière, Saint-André-Goule-d'Oie.
- Lancement du projet de réhabilitation de la station de L'Oie/Sainte-Florence.
- Lancement des travaux de la station d'épuration de Saint-André-Goule-d'Oie avec la mise en place d'un système de traitement par boues activées, permettant de s'adapter aux nouveaux et futurs besoins de traitements des effluents de la commune. La capacité de la station sera doublée et pourra traiter les eaux usées de 1 000 habitants.
- Création et renouvellement des réseaux sur le territoire.
- Lancement d'une étude sur la gestion des boues d'assainissement.



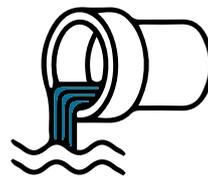
9 745

ABONNÉS



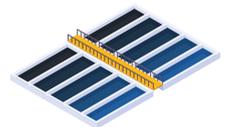
70

POSTES DE RELEVAGES



220

KM DE RÉSEAUX D'EAU USÉES



23

STATIONS DE TRAITEMENT



1 324 058
M³ TRAITÉS
PAR ANNÉE

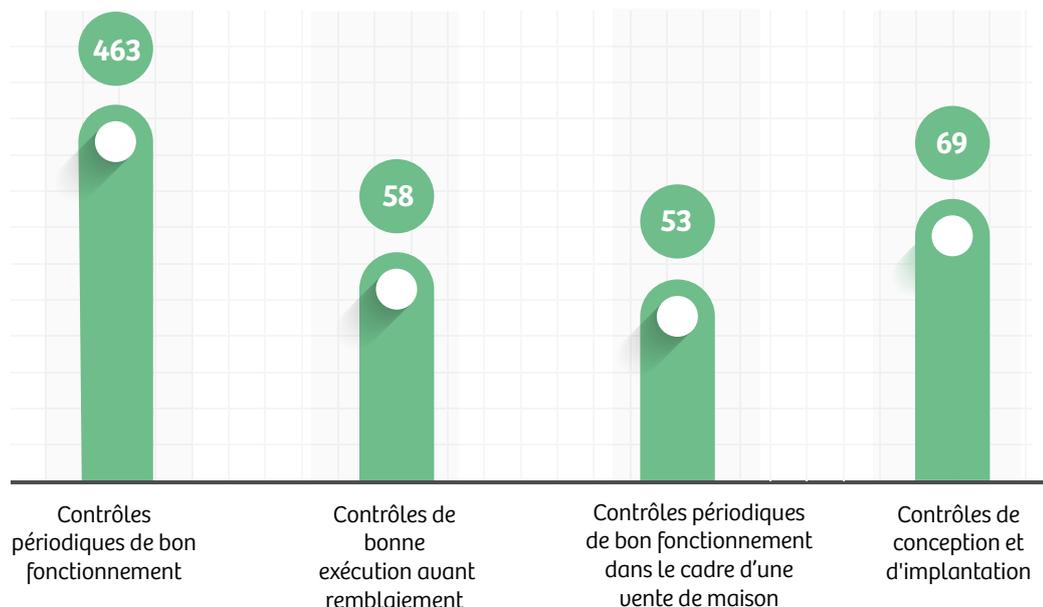
L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Quand une habitation n'a pas la possibilité d'être raccordée à un réseau collectif de collecte des eaux usées, celle-ci doit disposer d'une installation d'assainissement non collectif (appelée aussi assainissement individuel). Il s'agit d'une solution garantissant une bonne élimination de la pollution, à un coût acceptable.

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) a été créé par la Communauté de communes (en application de la loi sur l'eau de 1992) pour contrôler et veiller au bon fonctionnement des installations d'assainissement individuel. Il informe, conseille et accompagne les usagers dans leur démarche de mise aux normes ou de réalisation d'installations neuves.



NOMBRE DE CONTRÔLES PAR CATÉGORIE EN 2021



14
PRIMES DE 800 € ACCORDÉES POUR LA RÉHABILITATION DE L'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

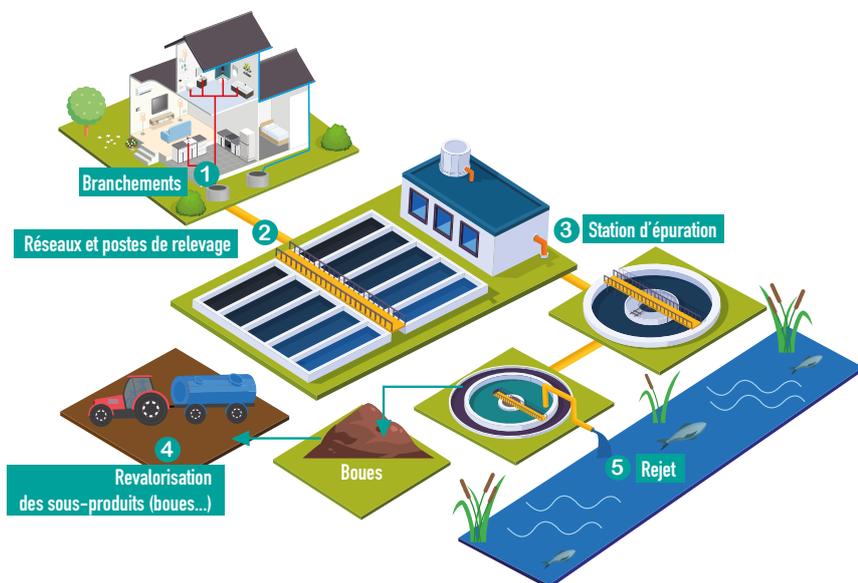
BUDGETS ASSAINISSEMENT 2021

RECETTES DE FONCTIONNEMENT
(REDEVANCE ET TAXE)
1 988 842 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT
(SUBVENTIONS ET AUTOFINANCEMENT)
1 243 529 €

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT
780 242 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT
(CONSTRUCTIONS EQUIPEMENTS)
1 767 313 €





SOCIAL ET SANTÉ

POLITIQUE DE SANTÉ

Dans le cadre de sa politique de santé, la Communauté de communes se mobilise pour mettre en œuvre des actions concrètes en faveur d'un renforcement de la présence médicale sur le territoire. Pour cela, les élus ont souhaité développer une stratégie autour de deux axes :

- attirer et accueillir des professionnels de santé sur le territoire pour maintenir et renforcer une offre de soins de 1^{er} recours de qualité,
- améliorer les prises en charge des personnes âgées et/ou handicapées vieillissantes.



En 2021, la Communauté de communes s'est engagée à maintenir une offre médicale suffisante. Malgré un contexte de recrutement tendu, les élus ont réussi à recruter 4 médecins salariés.



LES TEMPS FORTS 2021

- Extension du cabinet médical des Brouzils (3 cabinets) et locaux pour professionnels para-médicaux et extension du cabinet de Chauché (1 cabinet).
- Poursuite de l'aide de la Communauté de communes à l'installation de nouveaux professionnels de santé : 5 000 € par professionnel.



CIAS DU PAYS DE SAINT-FULGENT - LES ESSARTS

Le CIAS du Pays de Saint-Fulgent - Les Essarts est un établissement public administratif intercommunal qui anime une action générale de prévention et de développement social sur le territoire de la Communauté de communes. L'objectif est de développer différentes actions en matière de santé publique et en faveur des personnes âgées, avec l'intervention du service « Prévention Seniors ».

Le CIAS est administré par un Conseil d'administration qui est présidé par le Président de la Communauté de communes.

Les compétences du CIAS sont les suivantes :

- la gestion des EHPAD La Roseraie (Chauché) et Le Chêne d'Or (Les Brouzils),
- l'élaboration, l'animation d'un schéma territorial de santé et la mise en œuvre de ses actions,
- le soutien technique, financier aux actions d'intérêt communautaire en matière de santé publique,
- les soutiens, participations financières pour la mise en œuvre d'actions et/ou de coordinations gérontologiques.



LES TEMPS FORTS 2021

Gestion de la crise sanitaire dans les EHPAD La Roseraie de Chauché et Le Chêne d'Or des Brouzils

L'année 2021 a de nouveau été marquée par la gestion de la crise sanitaire au sein des résidences La Roseraie de Chauché et Le Chêne d'Or des Brouzils.

Malgré quelques périodes plus perturbées, les visites au sein des logements ont pu reprendre de manière pérenne et des sorties extérieures ont pu être organisées. Les protocoles se sont un peu allégés mais le respect du port du masque et des autres gestes barrières sont restés la règle absolue.

A cela s'est ajoutée l'organisation des campagnes de vaccination, tant des résidents que du personnel.

Enfin, le CPOM (Contrat Pluri annuel d'Objectifs et de Moyens) a été signé avec le Conseil Départemental et l'ARS (Agence Régionale de Santé), fixant les objectifs et moyens financiers alloués pour les 5 prochaines années.



PRÉVENTION SENIORS

Le CIAS développe des actions de prévention en partenariat avec les acteurs du territoire : communes, associations, services à domicile, établissements d'accueil, professionnels de santé...

Ces actions de prévention pour les personnes de 60 ans et plus, se déclinent sous forme d'ateliers collectifs, d'après-midis, de conférences. Elles permettent de se ressourcer, d'entretenir des relations sociales, de trouver des réponses aux difficultés du moment, d'avoir des informations pour envisager sereinement l'avenir.

L'ensemble des actions est présenté dans l'agenda seniors, publié en janvier et en octobre. Celui-ci est distribué dans toutes les communes du territoire et disponible sur le site de la Communauté de communes.



21

**ATELIERS
SENIORS**



4

CINÉ SENIORS



582

PARTICIPANTS



**Communauté de communes
du Pays de
Saint-Fulgent - Les Essarts**

2 rue Jules Verne
85250 SAINT-FULGENT
Tél. 02 51 43 81 61
contact@ccfulgent-essarts.fr
www.ccfulegent-essarts.fr

BAZOGES-EN-PAILLERS • LES BROUZILS
CHAUCHÉ • CHAVAGNES-EN-PAILLERS
ESSARTS EN BOCAGE • LA COPECHAGNIÈRE
LA MERLATIÈRE • LA RABATELIÈRE
SAINT-ANDRÉ-GOULE-D'OIE • SAINT-FULGENT

